



enjeux

Le tri sélectif à la loupe ▶ P.7

près de chez vous

Rendez-vous aux rencontres de quartier ▶ P.16



votre service public local

Le patrimoine se découvre à Chevilly-Larue ▶ P.14

en actions

Maintenons le point d'accueil Sécu ! ▶ P.24

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 168 - septembre 2015



Éducation

C'est la rentrée !

p. 20-21

Un « Espace Chevilly-Larue » à Pougne-Hérisson

Pougne-Hérisson, petit village des Deux-Sèvres, 400 habitants à tout casser, c'est ce « Nombriil du monde » qui accueille tous les deux ans un festival et jardin poétique consacré aux chimères, contes et légendes.

Chevilly-Larue, c'est par excellence la terre d'accueil de tous les conteurs, à demeure ou de passage à la Maison du Conte. C'est en 1994 que ces deux territoires à histoires ont pris la décision de se jumeler, pour que leurs échanges ne cessent d'être féconds. Et voilà qu'un nouveau chapitre vient de s'écrire ; le 24 juillet dernier, une plaque « Espace Chevilly-Larue » a été inaugurée à Pougne-Hérisson, en présence notamment du conteur Yannick Jaulin, initiateur et directeur du « Nombriil du monde », de Michel Jolivet, directeur du théâtre de Chevilly-Larue, de Guillaume Motard, maire de Pougne-Hérisson, de Guy Pettenati, alors maire de Chevilly-Larue lors de la signature du jumelage, et de Marc Delorme, représentant associatif de Chevilly-Larue. Et pour la petite histoire, sachez que cet Espace Chevilly-Larue est un ancien château à Pougne-Hérisson, inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, destiné à devenir un lieu culturel. En lui donnant ce nom, Pougne-Hérisson ne fait que répondre à Chevilly-Larue, comme d'autres se lanceraient dans une joute orale, puisque cette dernière avait inauguré en mai 1992 un square Pougne-Hérisson !



Chevilly-Larue » a été inaugurée à Pougne-Hérisson, en présence notamment du conteur Yannick Jaulin, initiateur et directeur du « Nombriil du monde », de Michel Jolivet, directeur du théâtre de Chevilly-Larue, de Guillaume Motard, maire de Pougne-Hérisson, de Guy Pettenati, alors maire de Chevilly-Larue lors de la signature du jumelage, et de Marc Delorme, représentant associatif de Chevilly-Larue. Et pour la petite histoire, sachez que cet Espace Chevilly-Larue est un ancien château à Pougne-Hérisson, inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, destiné à devenir un lieu culturel. En lui donnant ce nom, Pougne-Hérisson ne fait que répondre à Chevilly-Larue, comme d'autres se lanceraient dans une joute orale, puisque cette dernière avait inauguré en mai 1992 un square Pougne-Hérisson !

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel
d'informations municipales
N°168

Directrice de la publication :
Stéphanie Daumin.

Directrice de la
communication :
Patricia Durand.

Rédactrice en chef :
Géraldine Kornblum.

Photographe :
Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier,
Florence Bédouet, Didier
Cardon, Marc Ellenberger,
Chloé Fernandes, Yann
Jolivet, Antoine Ginekis,
Léa Goutmann-Becker,
Mira, Michaël Narradon,
Philippe Stisi

Annie Teffaine.
Secrétariat : Coline Petit

Conception : Anatome.
Mise en page : Spirale's

Photogravure
et impression :

imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la
Communication de la ville
de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général
de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

E-mail :
communication@ville-
chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue
88, avenue du Général
de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex
Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- Objectif :
valorisation des déchets

14-15 Votre service public local

- Journées du patrimoine 2015 :
découvrir la ville autrement ...

16-17 Près de chez vous

- Rencontres de quartier :
parlons-nous !
- La tranquillité publique
à l'ordre du jour dans le quartier
Sorbiers-Saussaie
- Stationnement très gênant :
quelle est la règle ?
- Travaux d'été :
Prêts pour la rentrée !
- Tramway : moins d'attente
en soirée
- À la rentrée, je m'inscris
à la MPT !

18-19 Acteur

- Jade Bornay, jeune espoir
du tennis français

20-21 En débat

- Une rentrée en rythmes ...
scolaires

22-25 En actions

- Prolongement du métro 14
jusqu'à Orly : c'est parti !
- De nouveaux tarifs
municipaux pour la rentrée
- Conseil municipal
d'enfants : des propositions
examinées en Conseil
municipal
- Sol'Épi : 5 ans et une
nouvelle présidente
- Maintenons le point
d'accueil de sécurité
sociale !
- Chantiers d'été : des
jeunes à la rénovation
d'équipements publics
- De nouveaux services
pour les personnes
malentendantes

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

Culture
- Quand les saisons s'ouvrent,
il y a une poule, un loup,
des ours, ...
- Médiathèque : désherbage
dans les rayonnages
- Maison des arts plastiques :
promenons-nous aux *Lisières*
Livres et vous
- Oh ouïïïe !!!
Mémoire
- De mairies en mairies

32-33 Sports

- 70 ans de l'Élan
- Natation synchronisée :
des duos qui progressent
- Un bel été pour les cyclos
- Taekwondo et handball font
leur rentrée

34-35 Vie pratique



Imprimé sur papier recyclé

Le point de vue de votre Maire



L'été se termine, les enfants retrouvent le chemin de l'école, les uns et les autres s'inscrivent aux activités sportives et culturelles, une nouvelle année commence à Chevilly-Larue. Comme d'habitude ? Pas tant que ça. Déjà, l'heure est à la mobilisation et à la vigilance.

Mobilisation, concernant notre point d'accueil de la Sécurité sociale. Déjà plus de 1000 Chevillais ont manifesté leur volonté de maintenir ce point d'accueil en signant la pétition. J'ai reçu durant l'été un nouveau courrier du directeur départemental de la CPAM qui confirme sa volonté de fermer notre point d'accueil, et d'organiser à la place une simple permanence dans les services communaux. Un recul inacceptable qui constitue ni plus ni moins un nouveau pas vers la disparition pure et simple de la sécurité sociale à Chevilly-Larue. Il nous faut donc signer plus nombreux encore notre pétition, que je vous propose de porter ensemble au centre départemental de la CPAM à la fin du mois.

Vigilance, concernant la métropole du Grand Paris. Les dispositions finales ont été adoptées au Parlement à la mi-juillet et doivent maintenant faire l'objet de décrets d'application à ce jour encore inconnus. À la surprise générale, de nouvelles compétences ont été ajoutées au dernier moment, qui n'ont pu faire l'objet d'aucun examen poussé par les parlementaires et encore

moins par les élus locaux, ce qui ajoute encore au trouble général. Ainsi, des compétences essentielles ne dépendront plus de la commune à partir du 1^{er} janvier 2016, comme le logement, l'urbanisme, mais aussi l'assainissement, la gestion de certains équipements publics, et même la collecte et le traitement des déchets. Nous qui avons le coût de traitement des déchets parmi les moins chers d'Île-de-France nous trouvons donc dans la situation ubuesque de devoir fusionner avec d'autres communes moins performantes en la matière. Là où les maires de l'agglomération parisienne auraient pu travailler ensemble, dans un esprit de coopération, à renforcer les grands axes stratégiques de

Une rentrée sur les chapeaux de roue

développement de la région capitale, cette loi pousse au contraire à écumer des comptes d'apothicaire, où le jeu consistera à éviter le piège qui nous est tendu du recul et du

renchérissement de nos services publics de proximité.

Seul point positif : la mobilisation pour maintenir la géothermie dans les communes a porté ses fruits. Les parlementaires, convaincus par les démonstrations sur le caractère local de cette énergie renouvelable, ont voté un texte de maintien dans le champ communal contre l'avis du gouvernement. Comme quoi la vigilance et la mobilisation citoyennes ont toujours du bon ! Bonne rentrée à tous. ●

Bien à vous,
votre Maire,
Stéphanie Daumin



Un été de fêtes !

Que ce soit au bal des pompiers le 13 juillet ❶ ou à celui de la Libération de Paris le 29 août ❷, qui a enflammé pour la première année le parvis du théâtre André Malraux, la danse et la convivialité étaient au rendez-vous !



Les Planches

Comme chaque année, les traditionnelles Planches ont fait des heureux ! Petits et grands ont profité durant l'été d'un riche programme d'activités.



Citizen Day : les employés de L'Oréal toujours aussi actifs !

La 6^e édition du Citizen Day, journée de solidarité organisée par L'Oréal en faveur des associations, qui s'est déroulée le 2 juillet, a cette année encore donné lieu à de riches réalisations. Pas moins de 162 employés de L'Oréal ont ainsi retroussé leurs manches en faveur de plusieurs associations chevillaises. Pendant que certains se sont attelés à la conception d'un meuble de rangement et à la décoration de la vitrine de Sol'Épi, d'autres ont organisé une journée festive à l'Arepa et à l'hôpital de jour ou dispensé des ateliers CV ou préparation à l'entretien auprès des adultes en insertion de l'association AEF94. Enfin, 54 volontaires se sont activés à la Ferme du Saut du Loup afin de créer cinq panneaux forestiers, sept pots de fleurs à partir d'anciennes poubelles et quatre tables et bancs en palette.



Les enseignants mis à l'honneur

Le 30 juin, la Municipalité a rendu hommage aux enseignants de la ville lors d'une soirée festive au gymnase Marcel Paul. Stéphanie Daumin, la Maire, Hélène Husson, 1^{ère} maire-adjointe, et d'autres élus du Conseil municipal ont rendu hommage à Monique Gourlin et Marie-Josée Gangneux, pour leur départ à la retraite. Imen Mtir, Stella Prokic, Florian Texier, Leslie Mbedi, Salah Labbou, Abdelkarim Manai, Christelle Boisson, Pascale Cazaux, Élodie Ferreira, David Lavaud, Julien Dousseau, Elsa Doulain, Géraldine Carpentier et Djamel Lahlali ont également été mis à l'honneur pour leur mutation. Les 200 convives ont ensuite profité d'un repas de fête et d'une soirée dansante organisés en leur honneur.



Les commémorations de l'été

Les élus de la Municipalité et des représentants de la communauté israélite, accompagnés de Chevillais, se sont recueillis, le 16 juillet dernier, pour honorer la mémoire des 13 152 juifs arrêtés et déportés lors de la Rafle du Vel d'Hiv du 16 juillet 1942. ❶

« *Le bien vivre ensemble est un atout. Il constitue un rempart face à toutes les formes de racisme et d'exclusion, face à l'outrage du négationnisme, face à la résurgence de l'antisémitisme. La vigilance est plus que jamais de mise* » a déclaré à cette occasion Patrick Blas, maire-adjoint.

Le 11 août, Renaud Roux, conseiller municipal, accompagné d'André Sautet, ont également rendu hommage aux Chevillais François Sautet et Georges Margueriteau, respectivement âgés de 33 et 22 ans, fusillés par les Allemands le 11 août 1942 au Mont Valérien. ❷

Enfin, le 29 août, la Municipalité et les représentants du Comité d'entente des anciens combattants ont célébré la Libération de Paris. ❸ Stéphanie Daumin, la Maire, s'est saisie de l'évènement pour rappeler que « *l'idée que la paix et la liberté sont nos biens les plus précieux, sans lesquels l'humanité et les civilisations ne peuvent s'épanouir, est malheureusement encore piétinée au nom de bien des intérêts égoïstes* ».

Vendredi 18 septembre à 18h30

Fête des jeunes diplômés

Vous avez moins de 26 ans et vous avez obtenu un diplôme en 2015 (BEP, BAC, BTS, DUT ou plus encore) ? Faites-vous connaître auprès du service municipal de la Jeunesse pour participer à la soirée des jeunes diplômés le 18 septembre. Inscrivez-vous le plus rapidement possible, en vous munissant de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du justificatif d'obtention de votre diplôme.

• **SMJ Pôle lycéens – 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65)**

Lundi 21 septembre à 20h

Journée internationale de la paix

Le 21 septembre, la journée mondiale de la paix sera célébrée dans le monde entier. Chevilly-Larue, ville messagère de la paix depuis 2014, rendra hommage à Nelson Mandela prix Nobel de la paix en 1993, père de la nation Arc-en-ciel, une Afrique du Sud démocratique et multi-ethnique. Au programme : projection du film documentaire *Nelson Mandela, au nom de la liberté* de Joël Calmettes suivie d'une rencontre-débat avec Ekia Badou, journaliste. Entrée libre.

• **Médiathèque Boris Vian 25, avenue Franklin Roosevelt**

Le 26 septembre de 10h à 20h et

le 27 septembre de 10h à 19h

Tous au marché campagnard !

Tous les ans, la tradition gastronomique se partage à Chevilly-Larue ! Comme le veut la coutume, la ville prendra des airs de terroir à l'occasion du marché campagnard qui se tiendra le samedi 26 et le dimanche 27 septembre. Au menu des dégustations : des produits du terroir proposés par une soixantaine de producteurs et, nouveauté de l'année, une dégustation gastronomique réalisée par des chefs cuisiniers face au public. Un espace convivial permettra également aux gourmands de consommer sur place leurs achats du jour. Tout un programme qui présage le meilleur pour les papilles des Chevillais qui sont d'ailleurs invités à surveiller leurs boîtes aux lettres et le site internet de la ville... En effet, le marché campagnard 2015 fait office de « mise en bouche » à un programme d'initiatives autour de la gastronomie qui se déroulera pendant tout le mois d'octobre. À la clef : cours de cuisine, food-truck et autres surprises.

• **Boulevard Jean Mermoz (Parking intercommunal)**

Jeudi 8 octobre à 19h30

Réception d'accueil des nouveaux Chevillais

Les nouveaux Chevillais seront prochainement invités par la Municipalité à rencontrer les élus et les représentants des différents services municipaux à la réception annuelle organisée en leur honneur. Ces moments d'échanges permettront de découvrir les différents dispositifs et structures mis à leur disposition dans la commune.

• **Salle Simone de Beauvoir – Voie de Rungis**

Une bien belle brocante

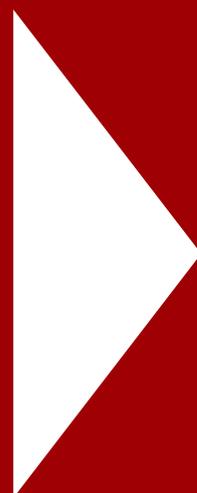
Le 28 juin dernier, chineurs et vendeurs auront partagé bien des trésors à l'occasion de la brocante d'été qui s'est déroulée avenue Georges Brassens et place De Lattre de Tassigny.



en résumé

Objectif : valorisation des déchets

Entre la collecte sélective, la déchèterie ou les éco-composteurs, les Chevillais ont tous les outils à leur disposition pour pouvoir recycler ou valoriser leurs déchets ! Et parce que le tri est au cœur des enjeux du développement durable, la commune met tout en œuvre pour encourager et optimiser cette démarche.



Trier, on a tous à y gagner !

Parce que la gestion des déchets est au cœur des enjeux du développement durable, Chevilly-Larue assure un traitement approprié à chaque type de déchet collecté.

« **C**ette année j'ai mis en place le tri des déchets à la maison. Je me suis décidée à le faire parce que j'ai réalisé que si je ne triais pas, tous mes déchets recyclables étaient incinérés. Pour moi c'est un gâchis monumental dans la mesure où l'on peut désormais recycler des produits déjà utilisés ». Marie fait partie de ces nombreux Chevillais qui pratiquent assidument le tri sélectif.

En premier lieu parce que « le recyclage permet de préserver les ressources naturelles, qui ne sont pas inépuisables » insiste-t-elle. Mais aussi parce qu'il n'existe pas de solution d'élimination des déchets optimum pour la planète et parce que le recyclage permet d'économiser de l'énergie. À l'heure où chaque habitant produit en moyenne 374kg de déchets par an, leur traitement et leur mode d'élimination constitue l'une des questions phare des grands enjeux du développement durable. Un enjeu auquel Chevilly-Larue, qui s'est dotée d'un Agenda 21 en 2011, est particulièrement attachée. C'est pourquoi la politique de gestion des déchets menée par la commune fait l'objet d'une attention toute particulière, notamment depuis la mise en place de la collecte sélective

en 2000. Depuis lors, le Syndicat mixte intercommunal pour la gestion, l'exploitation et la valorisation des déchets (SIEVD), présidé par Stéphanie Daumin, la Maire, assure les missions de tri et de traitement des déchets pour ses dix communes du territoire, dont Chevilly-Larue, au sein de structures à la pointe des normes environnementales en vigueur. À la clef : un traitement

La collecte sélective, dont le fonctionnement s'appuie sur une ressource non délocalisable, constitue une réelle opportunité pour le développement local

Renaud Roux, Conseiller municipal délégué à la Collecte et traitement des déchets

adapté à chaque catégorie de déchet collecté pour obtenir leur valorisation, sous forme de matière première par le biais du centre de tri du SIEVD, ou d'énergie au sein de son usine d'incinération. Un plus pour l'environnement mais pas seulement, car comme le souligne Renaud Roux, conseiller municipal délégué à la Collecte et traitement des déchets : « la collecte sélective, dont le fonctionnement s'appuie sur une ressource

non délocalisable, constitue une réelle opportunité pour le développement local ». Et quand le développement local prend appui sur une dynamique partenariale de proximité efficace, les retombées positives se mesurent également en terme financier. « Il convient de souligner que les synergies créées de longue date avec les acteurs économiques du territoire du SIEVD tels que la Semmaris (société gestionnaire du Min) et Aéroport de Paris, permettent, entre autres, aux adhérents de bénéficier d'un coût de traitement des déchets inférieur à la moyenne francilienne » explique Stéphanie Daumin, présidente du SIEVD. Qu'advient-il de ce cercle vertueux au 1^{er} janvier 2016, lorsque la compétence de gestion des déchets sera confiée aux territoires de la métropole du Grand Paris ? À ce jour la question reste entière. Reste qu'il appartient à chacun d'agir au quotidien pour alimenter la filière du recyclage, en effectuant la collecte sélective, en apportant ses encombrants à la déchèterie, en donnant une seconde vie à ses objets usagés et, pourquoi pas, en limitant sa production de déchets à la source ... ●

Léa Goutmann-Becker



Le compost produit à partir des déchets organiques récoltés à la cuisine Pasteur est réutilisé par les jardiniers de la commune.



Les ambassadeurs du tri organisent régulièrement des actions de sensibilisation au tri sélectif, notamment auprès des jeunes chevillais.

Chiffres clefs

638 tonnes

La quantité d'emballages récoltés dans le cadre de la collecte sélective en 2014 à Chevilly-Larue. En 2013, cette dernière était de 605 tonnes.

321 tonnes

La quantité de verre récolté dans le cadre de la collecte sélective en 2014 à Chevilly-Larue. En 2013, cette dernière était de 299 tonnes.

12,8%

Le taux de refus de tri (déchets indésirables dans les bacs jaunes et verts) à Chevilly-Larue en 2014. Ce taux est le plus bas des dix communes du SIEVD (20,6% en moyenne).

1200 litres

La quantité de compost produit à partir des déchets organiques déposés dans le composteur de la cuisine centrale Pasteur de Chevilly-Larue en 2014. Ce compost est ensuite utilisé par le service Espaces verts de la commune.

70€

Le coût hors taxe que représente la collecte et le traitement des déchets par habitant à Chevilly-Larue. Ce dernier est inférieur à la moyenne francilienne qui est de 90€ hors taxe par habitant.

9

enjeux

Parole d'élus

« Mettre en place des schémas vertueux avec l'ensemble des acteurs »



Renaud Roux,
conseiller municipal
délégué à la Collecte et
traitement des déchets

Arrêtons de culpabiliser le consommateur et responsabilisons-le sur les choix : qui décide aujourd'hui que la bière sera distribuée en 25, 33 ou 75 cl ? Bouteilles verre, « canettes » métalliques ou bouteilles plastique ? Il ne faut pas

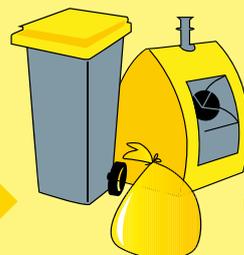
seulement reprocher au consommateur de ne pas bien trier. Il a son mot à dire. Est-il si utopique sur un territoire, de mettre en place des schémas vertueux avec l'ensemble des acteurs ? Qui décide qu'une machine à laver durera cinq, huit ou dix ans ? Que le matériel sera « irréparable » ? Les matières premières qui composent les produits sont pour beaucoup récupérables. Pour cela, la collecte sélective et le tri sont autant d'opportunités pour l'emploi local en

relançant le secteur de la réparation par le biais de l'insertion professionnelle. À l'heure du débat sur la transition énergétique et dans la préparation de la conférence climat à Paris (COP21), ces questions sont plus que jamais d'actualité. Il y a là, partant du niveau local, des pistes pour redonner un peu de sens et de pouvoir aux consommateurs et aux salariés, noyés dans les conséquences de l'économie mondialisée.

Que deviennent vos



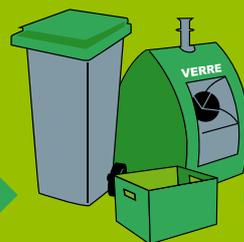
- Flaconnages plastique
- Emballages carton
- Métaux
- Papiers



Centre
de tri



- Verre



Plateforme
de verre



- Déchets verts
- Encombrants
- Piles et batteries usagées
- Ferraille
- Pneus
- DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques)
- Gravats

Déchèteries
intercommunales



QU'EST-CE QU'IL NE FAUT PAS JETER DANS SA POUBELLE JAUNE ?

Attention ! Les sacs et barquettes en plastique, le papier aluminium, le sopalin, le polystyrène, les pots de yaourt et les suremballages ne sont pas recyclables. Ces derniers doivent être déposés dans les bacs gris destinés aux ordures ménagères. Si vous avez le moindre doute, sachez que des réglottes de tri sont disponibles dans tous les équipements publics de la ville. Elles permettent de repérer en un coup d'œil le bac correspondant à chaque type de déchet.

COMPOSTER, C'EST FACILE !

Composter ses déchets organiques c'est faire un geste pour l'environnement ! En plus de réduire le volume d'ordures ménagères, le compost constitue un excellent engrais naturel pour les plantes. Et contrairement aux idées reçues, même les personnes résidant en appartement peuvent fabriquer leur propre compost. En effet, la commune et le SIEVD mettent à disposition des Chevillais des éco-composteurs adaptés à chaque type de foyer ainsi qu'une formation dispensée par des maîtres-composteurs. **Pour réserver un composteur individuel, un composteur collectif en pied d'immeuble en bois ou un lombricomposteur pour appartement, adressez-vous au service municipal de l'Environnement au 01 45 60 19 89 ou 86.**

déchets recyclables ?

Au centre de tri, les emballages récupérés sont triés de nouveau. Les matériaux obtenus (acier, aluminium, carton, plastique et papier) sont conditionnés et expédiés vers les différentes filières de recyclage.



• Bonnet



• Coussin



• Chaise



• Fer à repasser



• Papier toilette



• Paquet de lessive

Le verre collecté est trié, lavé et broyé pour obtenir le calcin, qui entre pour 90% dans la composition du verre. Ce dernier est ensuite transporté dans une usine de verrerie. Additionné de sable, de soude et de chaux, il est directement injecté dans les fours et fondu à 1 550 °C, avant d'être coulé dans des moules.



• Bouteille en verre

Les encombrants et déchets spéciaux recueillis aux déchèteries intercommunales sont traités et valorisés. La ferraille redeviendra ferraille et le bois suivra sa filière. Quant aux déchets diffus spécifiques, ils recevront un traitement particulier afin d'éviter toute pollution.



• Compost



• Bois



• Ferraille

Parole
d'expert



Jean-Mehdi Loukil,
directeur technique
du SIEVD

Chaque année, 130 000 tonnes de déchets ménagers sont traitées à l'usine d'incinération du SIEVD située dans le Min de Rungis. L'élimination de ces déchets libère de l'énergie qui est récupérée par deux chaudières et transférée à une chaufferie via un réseau d'eau

surchauffée. Cette dernière alimente en chauffage les bâtiments du Min, de l'aéroport d'Orly, des zones commerciales alentours et également des logements des communes de Choisy-le-Roi et Vitry-sur-Seine. Cette production d'énergie, qui repose sur le principe de l'économie circulaire, est vertueuse car elle provient de la combustion de déchets et non de matières premières comme le charbon, le pétrole ou le gaz naturel. Entre 2016 et 2017, le SIEVD entend

mettre en œuvre des travaux de modernisation au sein de cet équipement afin d'améliorer ses performances de valorisation énergétique. L'objectif est d'atteindre un coefficient d'efficacité énergétique de 68%, notamment en utilisant l'énergie qui n'est pas utilisée par le réseau de chaleur pour produire de l'électricité. En pérennisant cet équipement qui date de 1984, nous deviendrons une unité de valorisation à part entière.

Avec la récup', les objets commencent une seconde vie

Lors de la dernière brocante, l'atelier Cyclofficine de réparation de vélo a remporté un vrai succès.



Par ces temps difficiles, nombreux sont les malins à s'initier à l'art de la récupération. Le principe est simple : au lieu de jeter ses objets cassés, usagés ou inutilisés, il s'agit de les donner ou de les réparer pour éviter qu'ils ne rejoignent nos poubelles déjà bien pleines et profitent éventuellement à d'autres. Ce système, qui fait des heureux de toute part et contribue à la protection de l'environnement grâce à la réduction des déchets, fait de plus en plus d'émules. En témoignent les nombreux curieux qui ont participé aux ateliers coopératifs proposés sur les stands de la Ressourcerie de Villejuif ou celui de l'association Cyclofficine, lors de la brocante qui s'est déroulée le 28 juin rue Georges Brassens. Ici une activité de customisation de petits meubles, plus loin un atelier de réparation de vélo, ... le partage des savoirs a permis de donner une seconde vie à de nombreux objets du quotidien ! ●

Ambassadeurs du tri

La sensibilisation au cœur des enjeux

Parce que les bons gestes en matière de valorisation des déchets ne sont pas toujours connus de tous, les ambassadeurs du tri de la ville sont tous les jours aux côtés des habitants pour les guider dans l'utilisation des différents bacs de tri ou de leur composteur. « Toute l'année, nous faisons du porte à porte dans les résidences de la ville pour aider les Chevillais à acquérir les bons réflexes en matière de tri » explique Julien

Dubois-Ruis, ambassadeur du tri. « Ces visites à domicile sont très efficaces : après notre passage, les résultats de la collecte s'améliorent ». Quant aux jeunes Chevillais, nombre d'entre eux ont déjà participé à une visite du centre de tri du SIEVD. L'occasion de visualiser concrètement le circuit des déchets recyclables jetés dans la poubelle jaune et de prendre conscience de l'importance de cet acte citoyen ! ●

Ne jetez pas vos vieux vêtements, donnez-les !

Avec la rentrée, l'occasion est belle de faire du rangement dans les placards. Un tee-shirt devenu trop petit ? Un pantalon un peu usé ? Ne les jetez pas à la poubelle ! Déposez-les plutôt dans l'une des onze boîtes à vêtements mises à disposition dans la ville. Ils seront récupérés, redistribués, recyclés, valorisés et feront des heureux. Vous les trouverez au

parc des sports, au foyer des anciens, à la Maison des associations, au groupe scolaire Paul Bert, aux écoles élémentaires Pierre et Marie Curie et Pasteur, à la Maison pour tous, à la ludothèque, à la crèche Gaston Variot et à la piscine.

Retrouvez les adresses exactes de toutes les boîtes à vêtements sur le site www.chevilly-larue.fr

Un encombrant ? Direction la déchèterie ...

Si les objets encombrants font l'objet d'une collecte mensuelle, la présence de la déchèterie intercommunale sur le territoire de Chevilly-Larue évite à ses riverains d'attendre les jours de ramassage pour s'en débarrasser. La déchèterie est aussi équipée de locaux spécifiques destinés à réceptionner les déchets toxiques pour l'environnement tels que les déchets ménagers spéciaux (piles, peinture, huile de vidange, ...) et les déchets d'équipements électriques et électroniques. Les apporter à la déchèterie, c'est avoir la garantie qu'ils seront éliminés dans le respect de l'environnement ou qu'ils rejoindront la filière de recyclage.

L'accès à la déchèterie est gratuit et réservé aux

particuliers. Il suffit de se munir d'un justificatif de domicile lors de la première visite.

Déchèterie intercommunale : 1, rue du stade.

Horaires d'été (du 1^{er} mai au 30 septembre) :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 19h
- Samedi de 9h à 19h
- Dimanche de 9h à 13h

Horaires d'hiver (du 1^{er} octobre au 30 avril) :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 18h
- Samedi de 9h à 18h
- Dimanche de 9h à 12h

Fermé les jours fériés et les mardis



« Patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir » : la ville se raconte.

Journées du patrimoine 2015

Découvrir la ville autrement ...

L'édition 2015 des Journées du patrimoine, qui se tiendra les 19 et 20 septembre, promet le meilleur ! Entre une balade insolite autour de « l'architecture contemporaine : intégration urbaine et qualité environnementale » et des intermèdes artistiques, sans oublier un circuit dans le vieux Chevilly, l'événement sera tourné vers la modernité. À vos agendas !

Rome, Barcelone, Bruxelles, Paris et... **Chevilly-Larue !** Les Journées du patrimoine sont un rendez-vous incontournable pour des millions de promeneurs amoureux d'Histoire. Certes ils ne sont pas aussi nombreux à Chevilly-Larue (soyons modestes !) mais l'événement n'en est pas pour autant moins attendu. Depuis des années les visiteurs apprécient les circuits dans le vieux Chevilly et les visites guidées des édifices historiques de la ville conduites par l'association des Amis du vieux Chevilly. Cette année l'événement, organisé par la commune en partenariat avec les Amis du vieux Chevilly, revêtira un caractère exceptionnel : il sera ponctué de rendez-vous inédits, initiés par les services municipaux, à la faveur desquels chacun pourra (re)découvrir des endroits inattendus, comme le complexe sportif Lilian Thuram et le lycée, la ludothèque, la médiathèque, etc.

Le patrimoine d'aujourd'hui... et de demain

Après une édition 2014 axée sur le « patrimoine culturel, patrimoine naturel », la thématique retenue en 2015 s'intitule « Patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir ». Objectif : sensibiliser le public à la conférence Paris Climat 2015 qui se déroulera en décembre prochain.

Chevilly-Larue ne fait pas exception à la règle en proposant aux Chevillais un programme qui va dans le sens de cette thématique : « *Traditionnellement, ces journées étaient placées sous le signe du patrimoine historique de la ville. Cette année, la Municipalité a lancé un projet d'envergure affichant sa volonté d'en faire un événement citoyen qui rassemble toutes les générations* » explique Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine. « *Nous proposons ainsi aux Chevillais de visiter sous un autre angle les équipements publics de la ville résolument tournés*



vers l'avenir comme la médiathèque Boris Vian, le complexe sportif Lilian Thuram et bien d'autres encore... » raconte Anna Lacourrège, chargée de communication.

C'est une promenade originale, une balade insolite, ludique et artistique, qui est proposée par les services municipaux aux Chevillais. « *Nous voulons raconter la ville, permettre aux habitants de découvrir leur commune autrement, leur montrer comment Chevilly-Larue est entrée dans le XXI^e siècle* », détaille Anna Lacourrège.

La géothermie au service du patrimoine

Le XXI^e siècle sera celui du développement durable. Et Chevilly-Larue, avec L'Haÿ-les-Roses, constitue le premier réseau de géothermie d'Europe. Rien de tel que la mise en valeur d'une politique volontariste pour présenter le patrimoine du XXI^e siècle. « *En plus d'être une énergie renouvelable, la géothermie ne produit pas de déchets et émet très peu de gaz à effet de serre. Autre avantage, le prix du kilowattheure en plus d'être relativement constant est plus faible que le gaz ou l'électricité* », détaille Romain Orelle, chargé de mission Développement durable et copilote du programme des Journées du patrimoine. « *Nous présentons donc des bâtiments qui illustrent cet engagement de la commune. Au sein de la balade insolite, le lycée Pauline Roland, le complexe sportif Lilian Thuram, le futur collège Liberté, la résidence du Clos Saint-Michel, les Sorbiers, la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur, et d'autres comme la ludothèque, la médiathèque et la crèche Les Petites Colombes sont directement reliés à la géothermie !* »

Un patrimoine, des richesses

« *Nous avons voulu rendre la demi-journée du 19 septembre atypique grâce à la présence des architectes ayant pensé certaines constructions de la commune, et qui pourront donner un autre regard sur la fonction même du bâtiment* », précise encore Romain Orelle. Car évidemment le patrimoine ne se restreint pas à la découverte de

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Balade insolite

Visite guidée par Marc Ellenberger, archiviste municipal

14h : Présentation du complexe sportif Lilian Thuram et du lycée Pauline Roland par Olivier Ferrière, architecte avec présentation du projet architectural du nouveau collège Liberté et passage promenade Sœur Gabrielle, Clos Saint-Michel et square Dieuk.

15h30 : Avant-goût ludique de l'exposition Lisières à la Maison des arts plastiques avec visite sensorielle par Micheline Lelièvre, chorégraphe.

16h : Concert de l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue, à l'église Sainte-Colombe.

16h45 : Présentation de la médiathèque Boris Vian par Didier Berger, concepteur du bâtiment.

17h30 : Présentation du projet du Multi-accueil Les Petites Colombes par Sylviane Saget, architecte.

Portes ouvertes

De 14h à 18h : Visite de l'atelier du sculpteur Rasko. Groupe de 12 personnes maximum. Maison des association (14, rue Élisée Reclus).

Visite contée

19h : Création poétique du conteur Julien Tauber autour de la géothermie, de la terre, de l'eau et de ses méandres. Centrale de géothermie (9, rue du Lieutenant Le Coz à côté de l'école Pierre et Marie Curie) sur réservation (au 01 45 60 18 00 ou sur [endirect@ville-chevilly-larue.fr](mailto:sendirect@ville-chevilly-larue.fr)).

MAIS AUSSI ...

Visites organisées par l'association des Amis du Vieux Chevilly

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

De 14h à 18h :

Visite de l'église Sainte-Colombe

Dimanche 20 septembre

10h30 :

Visite de la chapelle du Bon Pasteur

16h :

Circuit « le vieux Chevilly », de l'église Sainte-Colombe au séminaire des Missions

De 14h30 à 17h30 :

Exposition au séminaire des Missions (12, rue du Père Mazurié)

l'architecture ; les lieux ne sont, à Chevilly-Larue comme ailleurs, que ce que les hommes en font. Et qui dit patrimoine dit aussi patrimoine culturel et artistique ; ces visites guidées seront ponctuées d'intermèdes artistiques (exposition, concerts, contes), reflets des richesses chevillaises. Les Journées du patrimoine seront ainsi l'occasion d'être à l'écoute des histoires de la ville d'hier, d'aujourd'hui et de demain. « *Une histoire d'avenir, c'est aussi l'occasion de transmettre aux jeunes générations, de créer des liens, des passerelles, de forger le sentiment d'appartenance à la ville* » conclut Élisabeth Lazon. ● Yann Jolivet

VERBATIM

« *La médiathèque vieillit bien, elle est perçue comme un équipement public, et respectée comme tel. J'aime cette idée de venir présenter mon travail auprès du grand public. Cela permet d'avoir un retour des utilisateurs, de savoir ce qu'ils pensent du bâtiment, comment ils le vivent au quotidien* ».

Didier Berger, architecte, concepteur de la médiathèque Boris Vian

« *C'est depuis 1985 que les Amis du vieux Chevilly organisent des visites dans le cadre des Journées du patrimoine. Celles-ci ont lieu en partenariat avec les archives municipales depuis 1999. Au fil du temps, le programme s'est étoffé, diversifié, afin de mettre en valeur le patrimoine (architectural, naturel, etc) local, de le faire connaître et ainsi de permettre aux Chevillais et amateurs des villes voisines de découvrir les richesses qui les entourent* ».

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Rencontres de quartier

Parlons-nous !

À À partir de la mi-septembre, **Stéphanie Daumin, la Maire, et son équipe municipale** viennent à la rencontre des habitants du quartier Larue. L'objectif : discuter ensemble, tout près des habitations, afin d'aborder des questions de proximité ou des problématiques relatives à la commune. Pour que chacun puisse évoquer ses préoccupations en lien avec les abords de son domicile, des points de rencontre sont organisés dans différents lieux de vie du quartier. Les sujets soulevés sont recensés sur place par le secteur Vie des quartiers, faisant le lien avec les services compétents. Des flyers annonçant ces rencontres seront distribués dans les boîtes aux lettres. Les rendez-vous de septembre et octobre sont :

- Lundi 21 septembre de 18h à 19h30 : à l'angle des rues Louis Blériot et de Fresnes.
 - Mercredi 23 septembre de 18h à 19h30 : à l'angle de la rue Albert Thuret et de l'avenue du Général de Gaulle.
 - Samedi 3 octobre de 10h30 à 12h30 : à la Croix du Sud, devant le Franprix.
 - Lundi 5 octobre de 18h à 19h30 : à la Croix du Sud, devant le Franprix.
 - Mercredi 7 octobre de 18h à 19h30 : dans les rues Foch, des Acacias et Castelnau. ●
- **Pour plus d'informations, le secteur Vie des quartiers est à votre disposition toute l'année au 01 79 61 63 19 ou par mail : endirect@ville-chevilly-larue.fr.**

Quartier Sorbiers-Saussaie

La tranquillité publique à l'ordre du jour



À la demande de **Stéphanie Daumin, la Maire**, Roger Marion, délégué général à la sécurité à Valophis Habitat, a visité le quartier Sorbiers-Saussaie début juillet en sa présence et celle de Patrick Blas, maire-adjoint délégué à la Tranquillité et sécurité publique. Objectif : pointer sur le terrain les problèmes de tranquillité publique rencontrés par les habitants sur les aspects qui relèvent de la responsabilité du bailleur. Cette rencontre s'inscrit dans la volonté de renforcer le partenariat entre la commune et le bailleur sur ces questions. ●

Stationnement très gênant : quelle est la règle ?

Les automobilistes n'ont qu'à bien se tenir ... Depuis le 1^{er} juillet, ceux qui s'aventurent à se garer sur un trottoir, un passage piéton, une voie verte ou une piste cyclable s'exposent à une contravention de 135€ (contre 35€ jusqu'à présent) pour « stationnement très gênant ». La création de cette nouvelle infraction, relative au Plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement, a pour but de favoriser la circulation des piétons et des vélos. Rappelons enfin que si les deux-roues ne sont pas concernés par cette nouvelle infraction, ils restent néanmoins redevables d'une amende de 35€ au titre de la contravention pour « stationnement gênant », en cas de stationnement sur un trottoir.



Travaux d'été

Prêts pour la rentrée !

Pour attaquer la rentrée du bon pied, les écoles (voir p. 20-21) et structures de la ville ont eu droit à une mise en beauté, notamment l'hôtel de ville où ont été refaits, du sol au plafond, les bureaux de la direction de l'Éducation, ou encore la crèche Maison bleue où le réseau de plomberie a été modifié. Les structures sportives ont aussi été soignées. En témoignent notamment les terrains de badminton du gymnase Marcel Paul qui ont été repeints, une fois l'ancien revêtement au mur enlevé. Les joueurs de la grande salle du gymnase Pasteur pourront évoluer dans une salle repeinte entièrement. Les amateurs de saut en longueur vont pouvoir profiter des sautoirs du parc des sports qui ont été restaurés. Ces travaux pour améliorer le patrimoine existant se traduisent aussi



90 passages piétons ont été repris.

à travers l'attention portée aux voiries communales et les espaces publics. Dans cet esprit, le square Dieux au Clos Saint-Michel arbore pour cette rentrée une nouvelle structure de jeux qui ravit les 8-12 ans. De nombreuses lanternes ont été remplacées par des LED, 90 passages piétons ont été repris aux endroits effacés et l'école maternelle Salvador Allende jouit d'une allée refaite et remise aux normes PMR. Se sont également poursuivis les travaux de reprise complète de la rue des Jardins et de la rue Hélène Boucher. À noter que, comme prévu par une clause dans les marchés publics de la commune, les matières premières et produits utilisés lors de ces travaux répondent aux exigences environnementales. Quand été rime avec efficacité ! ● **Chloé Fernandes**

Tramway

Moins de temps d'attente en soirée

Les usagers du T7 l'ont sans doute déjà remarqué : la fréquence de passage des rames du tramway a été augmentée en soirée, pour le plus grand plaisir des noctambules. En effet, depuis le 1^{er} septembre, l'offre a été renforcée à partir de 21h30 pour une fréquence de passage de seulement 15 minutes en soirée (contre 20 minutes initialement). Cette nouvelle disposition est en vigueur tous les soirs, toute l'année. ●



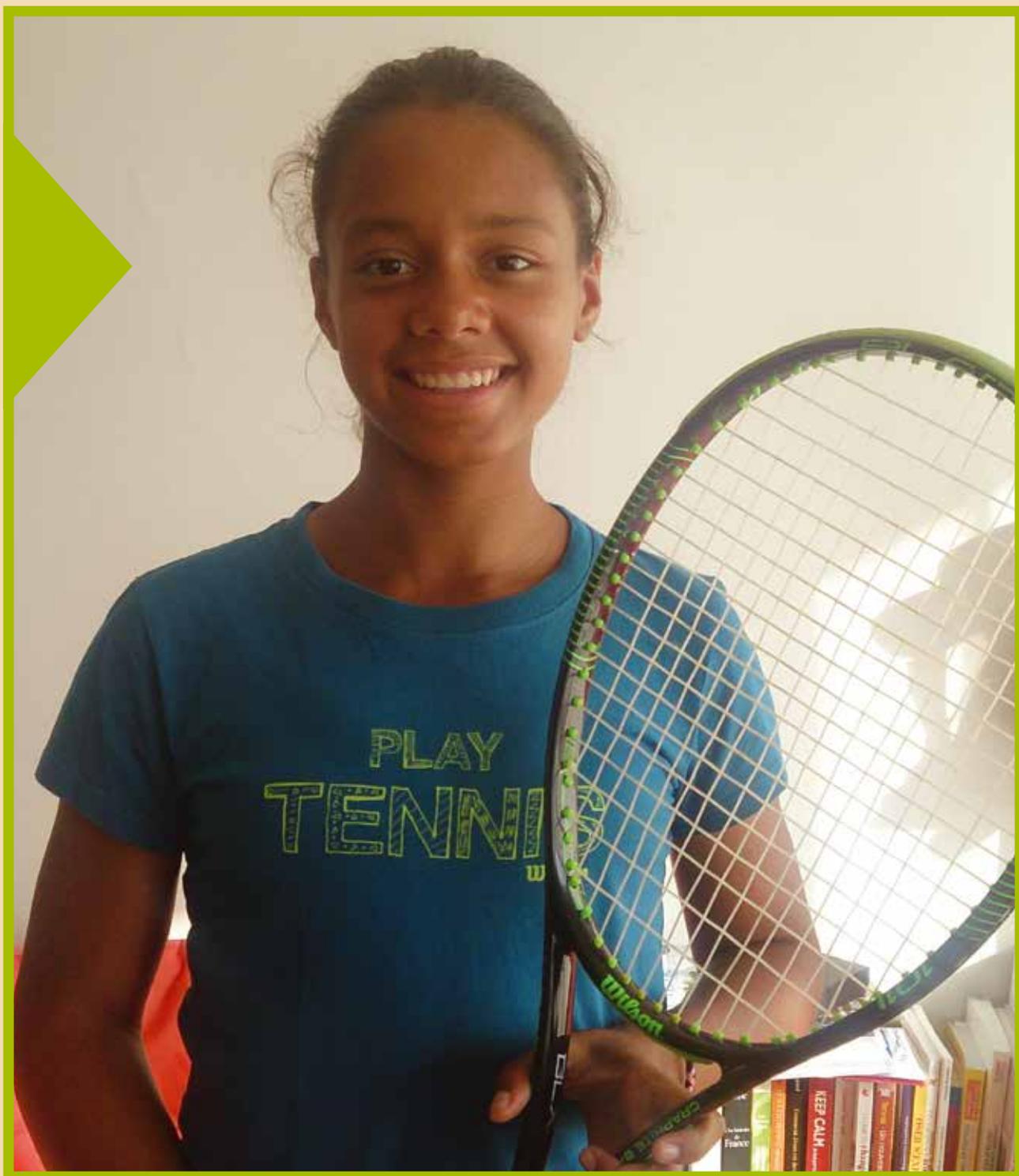
Activités de la Maison pour tous

À la rentrée, je m'inscris à la MPT !

Envie d'apprendre à « gratter » la guitare ? De réaliser vos propres poteries ? De découvrir les vertus du yoga ? De savoir parler anglais « very well » ? Que vous ayez entre 7 et 77 ans, vous pouvez vous inscrire dès maintenant. Si la journée portes ouvertes organisée le samedi 12 septembre est réservée aux inscriptions des activités pour les enfants, vous pouvez venir découvrir la structure, les enseignements et les services qui sont proposés. L'occasion de rencontrer

les équipes et de pouvoir poser vos questions aux professeurs. Un rendez-vous à ne pas manquer pour bien réussir sa rentrée ! Pour les activités adultes, les inscriptions sont déjà ouvertes, il vous suffit de contacter la Maison pour tous au 01 46 75 93 22. ● **C.F**

● **Le guide des activités 2015-2016 est disponible sur www.ville-chevilly-larue.fr. Vous y retrouverez les activités, les tarifs, et tous les renseignements nécessaires.**



Jade Bornay
Jeune espoir du tenn

Vice-championne des Hauts-de-Seine (92) en 2011 et 2013 puis championne de cette même ligue en 2012, deux fois vainqueur de l'open "des petits pois", Jade Bornay, 13 ans, atteint en juin dernier les demi-finales des Championnats de France individuels à Roland-Garros. Étoile montante du tennis français, elle découvre la discipline à l'âge de 3 ans auprès de Rémy Feller, entraîneur au club de Chevilly-Larue. À ses débuts, le tennis n'est pour elle qu'un moyen de se dépenser. Il devient avec le temps l'activité dont elle ne saurait se passer. Au collège depuis deux ans en horaires aménagés, classée 3/6 et pourvue d'un coup droit qui fait mal, Jade ambitionne de devenir une joueuse de niveau international.

Quand on veut, on peut et, ainsi que l'ont voulu Mary Pierce, Amélie Mauresmo ou encore Justine Hénin, Jade Bornay veut faire un jour partie de ces grandes joueuses qui ont marqué l'histoire du tennis féminin ; et à 13 ans, forte de son palmarès, notre droitière en a les moyens. Athlète d'un mètre cinquante-sept, elle possède un coup droit redouté, une frappe de balle à décoiffer et une volonté grandissante de monter le plus souvent possible au filet. Savait-elle à 3 ans en préférant le tennis au judo que celui-ci allait la révéler ? Réponse : « Non ! » Les trois premières années, Jade pratique le tennis dans l'unique but de se dépenser. Ce n'est qu'ensuite, lorsque gestes et vitesse se font plus coordonnés que "le virus du tennis" commence à la gagner. Elle a du potentiel, du jeu... Son coach préconise alors un entraînement plus soutenu à Bagneux. Six ans après ses débuts, prenant de plus en plus de plaisir lors des matchs, Jade entre à 9 ans sur le circuit des tournois, entraînant dans son sillage ses parents dans une aventure qu'ils n'imaginaient pas. Après deux titres de vice-championne et une victoire au tournoi des Hauts-de-Seine, ces excellents résultats les ont tout d'abord conduits à scolariser Jade en horaires aménagés au collège Jean de La Fontaine à Paris (75016) et à l'y accompagner chaque matin avant d'aller travailler. « Je commence par 4h d'entraînement et l'après-midi est consacré aux études. Quant aux week-end, ils sont souvent occupés par "les compètes". J'en profite pour remercier mes parents qui me soutiennent et sans lesquels je n'en

serais pas là ! » Si pour progresser Jade se doit d'affronter les meilleures du circuit, revient aussi aux siens de l'inscrire aux tournois, de gérer ses déplacements et de les financer dès qu'elle part rencontrer l'adversaire à l'étranger. Certes la discipline est exigeante et demande à chacun des sacrifices mais tous valent largement la joie que procurent un titre de championne de France par équipe à 11 ans, deux victoires en individuel à l'Open des Petit Pois de Clamart (92) –gagné par Gaël Monfils en son temps– sans oublier la sélection aux "Petits As" considéré comme le mondial des 12-14 ans ! En l'espace de quatre ans, Jade a appris à gérer ses fautes et à les analyser. « Perdre et gagner m'ont appris à dominer mes émotions, à gérer mes adversaires et à développer ma capacité d'adaptation ». En d'autres termes, à forger son mental, d'où une grande maturité chez notre championne arrivée en demi-finales aux Championnats de France individuels à Roland-Garros en juin dernier ! Son secret ? Jade a confiance en elle et sait rester concentrée. « Le tennis se joue autant avec les jambes que dans la tête. On n'imagine pas à quel point il est un sport de réflexion. Il faut penser à tout, à maîtriser chacun de ses gestes, à faire attention à la position de la raquette, à être précis en frappant la balle... » À l'aise autant sur terre battue que sur green set, Jade n'a encore jamais joué sur gazon. En attendant qu'elle fasse bientôt ses premiers pas sur un court à Wimbledon, équipée en vêtements et raquettes, notre promise est sponsorisée par Wilson. Lucide dans le cas où une blessure intempestive la contraindrait d'arrêter son ascension, Jade déclare « j'ai un plan B, il faut toujours en avoir un ! Alors je lancerai ma propre marque de vêtements ou imaginerai de nouveaux matériaux pour les chaussures de sport ! » Mais pour l'heure, *carpe diem* ! Et souhaitons à notre bel espoir de s'imposer demain devant les meilleures joueuses sur le circuit du grand chelem ! ● Florence Bédouet



En ce mardi 1^{er} septembre, les écoliers ont endossé leur cartable pour s'en retourner sur les chemins de l'école et les fournitures ont été distribuées. Au chapitre des nouveautés : l'adaptation des rythmes scolaires en maternelle, l'enrichissement des activités proposées dans le cadre des temps d'activités périscolaires, le classement en REP du collège Jean Moulin et des écoles maternelles et élémentaires Paul Bert et Salvador Allende et l'ouverture de trois classes.



Une rentrée en rythmes . . . scolaires

Cette fois ça y est, l'heure de la rentrée a sonné, les écoliers sont retournés sur les bancs du savoir. Pour les enfants des écoles élémentaires, la première journée a commencé par un rituel chevillais ; Stéphanie Daumin, la Maire, accompagnée de Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, a procédé dans toutes les classes à la distribution des fournitures scolaires gratuites. À chaque âge son matériel : sac à dos et fournitures de base pour les plus jeunes, matériel de géométrie, calculatrice et dictionnaire pour

les plus grands. Au-delà du plaisir qu'elle procure aux enfants, cette distribution contribue à réduire le coût de la rentrée supporté par les familles et favorise la réussite scolaire de tous les enfants. Dans le même registre, la Municipalité dote les classes de CP et CE1 de jeux de société et leur font bénéficier d'ateliers jeux animés par les enseignants, le jeu contribuant par nature à l'apprentissage des fondamentaux (lecture, écriture, mathématiques, etc).

Classement en REP

Mais la grande nouveauté de

cette année c'est le classement du collège Jean Moulin en Réseau d'éducation prioritaire (REP). Par voie de conséquence l'Éducation nationale a également fait entrer dans ce réseau les écoles de ce secteur (groupe scolaire Paul Bert et maternelle Salvador Allende). Concrètement, cela se traduit par des mesures visant à offrir aux élèves des conditions de travail privilégiées, de nature à favoriser leur réussite scolaire. Parmi ces mesures : un allègement des effectifs par classe, un nombre plus important d'enseignants que de classes par établissement, un accroissement des moyens et des

« La priorité, ce sont les enfants »



Le classement en REP du collège Jean Moulin vient valider les efforts déjà portés par la Municipalité pour lutter contre l'échec scolaire. Nous nous battions depuis longtemps pour la reconnaissance des besoins spécifiques du quartier. Notre priorité, ce sont les enfants. Ainsi nous avons élaboré un programme d'activités périscolaires diverses et de qualité de manière transversale entre les services et partenaires. En dépit

des incertitudes financières qui pèsent sur le budget de la commune, nous avons fait le choix de la gratuité pour que tous les enfants puissent en bénéficier. Favoriser la réussite scolaire, cela passe aussi par la dotation de jeux dans les classes de CP et CE1 et la généralisation des clubs Coup de pouce à toutes les écoles pour tous les enfants de CP qui en ont besoin.

Nora Boudon,
maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et à l'Enfance



formations pour les enseignants. « Le classement en REP permet aux établissements de développer les actions en faveur de l'éducation pour les élèves qui en ont le plus besoin », souligne Naïs Tribes, responsable de la Direction de l'Éducation. Ce classement a généré une ouverture de classe à la maternelle Allende (une classe de petits/moyens) et à l'élémentaire Paul Bert A (CP). Une ouverture de classe a également eu lieu à l'élémentaire Pierre et Marie Curie (CP/CE1).

Nouveaux temps d'activités périscolaires

L'autre nouveauté de cette année, c'est l'enrichissement des temps d'activités périscolaires (TAP) proposés aux enfants des écoles dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires mis en place l'an dernier. Comme le souligne Naïs Tribes, l'année passée « était une année d'adaptation, d'ajustement des TAP ». Une mise en place d'autant plus difficile que l'incendie du centre de loisirs a retardé la mise en œuvre des ambitieux projets. « Maintenant nous avons une année de recul et surtout nous avons mené un

partenariat approfondi avec les différentes structures culturelles (médiathèque, ludothèque, conservatoire, Maison des arts plastiques, etc) et sportives de la commune ». Ainsi dans le cadre des TAP seront proposés par exemple, selon les classes d'âge, des ateliers couture, art récup', création d'une chanson, théâtre, danse, peinture, jeux collectifs, sportifs, contes et comptines, etc. À noter qu'en maternelle les TAP seront désormais regroupés sur un après-midi dans chaque école et qu'en élémentaire l'après-midi de TAP du groupe scolaire Pasteur aura lieu le jeudi. Rappelons également que, selon le choix fait par la Municipalité, les activités périscolaires sont gratuites afin que tous les enfants puissent se munir des clefs de la réussite scolaire. ● **Géraldine Kornblum**

Trop bien l'Ordival !

Petit, pratique, nomade, l'Ordival est une véritable clef pour la réussite des élèves. Cet ordinateur portable personnel que le Conseil départemental met à disposition de tous les élèves entrant en 6^e (ou pour la première fois dans un collège du département) est un facteur d'autonomie pour l'enfant et une aide aux familles qui facilite le lien entre ces dernières et les équipes pédagogiques grâce à l'accès à la messagerie, à l'agenda du collège, à la consultation des notes, etc. L'ordinateur sera remis aux élèves le 19 septembre.

Chiffres clefs

2061

Le nombre d'élèves scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune. Ils sont 1234 en élémentaires et 827 en maternelle.

1404

Le nombre d'élèves qui ont été scolarisés en collèges et au lycée à Chevilly-Larue en 2014/2015 (les effectifs 2015/2016 ne sont pas encore connus). Ils étaient en effet 386 au collège Liberté, 373 au collège Jean Moulin et 645 au lycée Pauline Roland.

31 714, 56€

Le coût total des fournitures scolaires financées par la commune (via la Caisse des écoles) et distribuées par la Municipalité au jour de la rentrée scolaire. Par ailleurs, pour cette rentrée la commune a doté en fournitures et manuels scolaires les écoles maternelles et élémentaires à hauteur de 22,05€ et 27,30€ par enfant.

8536,46€€

Le coût total des jeux financés par la commune et donnés aux classes de CP et CE1.

Des locaux rénovés

Les écoles ont profité de l'été pour se refaire une beauté. Ont été ainsi rénovés les sols, murs, plafonds et/ou éclairages de la salle polyvalente et de l'escalier à la maternelle Pasteur, du préau et du couloir à la maternelle Paul Bert, du réfectoire et du couloir à la maternelle Pierre et Marie Curie, du hall d'accueil et du réfectoire à la maternelle Collet. Quatre classes (à Paul Bert A et B et à l'élémentaire Pierre et Marie Curie) ont également été rénovées et un nouveau jeu de cour à la maternelle Paul Bert a été installé. Quant au collège Liberté, les travaux sont entrés dans leur deuxième phase. Est en cours la construction d'un bâtiment qui accueillera l'administration, le CDI, l'infirmerie, la salle des profs et des salles de classe, de science, de musique et d'arts plastiques.



Méτρο Ligne 14

Prolongement du méτρο 14 jusqu'à Orly : c'est parti !

Le 25 juin dernier, au théâtre André Malraux, plus de 200 personnes ont participé à la réunion organisée dans le cadre de l'enquête publique sur la mise en œuvre du prolongement de la ligne de méτρο 14, en présence notamment de Bernard Schaefer, président de la commission d'enquête, et Philippe Yvin, président du directoire de la société du Grand Paris. Cette réunion publique marque le lancement de la phase de réalisation du prolongement du méτρο 14 dans le secteur, un enjeu de taille qui avait d'ailleurs suscité une forte mobilisation chez les acteurs du territoire. Le prolongement de la ligne de méτρο 14 (qui relie Saint-Lazare à Olympiades) permettra en effet d'établir une liaison rapide entre l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle et celui d'Orly via le centre de Paris. Les Chevillais bénéficieront de deux stations de méτρο, l'une dans le secteur de la rue Paul Hochart, l'autre au niveau de la porte de

Thiais, ce qui permettra d'améliorer grandement leurs déplacements. « *Le premier ministre a annoncé que ce projet serait avancé de 2027 à fin 2023. Pour y parvenir, il s'agit d'une part que les moyens financiers soient au rendez-vous et que le calendrier soit respecté. Nous serons très vigilants sur ces sujets et nous comptons sur vous aussi, monsieur le président de la société du Grand Paris, pour y parvenir* » a déclaré André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Transports collectifs, en ouverture de réunion. Après que le commissaire enquêteur ait présenté le détail des étapes de mise en œuvre, il a souligné la bonne qualité de la procédure d'enquête publique à Chevilly-Larue avant d'ouvrir le débat qui a donné lieu à de riches échanges avec la salle. Au menu des discussions : demandes de précisions sur le déroulement des travaux à venir et demandes de précisions sur les moyens financiers utilisés. ●

Métropole du Grand Paris

Le troisième volet de la réforme territoriale adopté

La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale (NOTRe), qui constitue le 3^e volet de la réforme territoriale, a été promulguée le 7 août. Cette dernière confirme la création de la métropole

du Grand Paris au 1^{er} janvier 2016 et redéfinit la répartition des compétences entre les différents échelons territoriaux (régions, départements, commune). ●



Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le 22 septembre à 19h salle du Conseil municipal

Tarifs municipaux

De nouveaux tarifs pour la rentrée

Le 23 juin dernier, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité les nouveaux tarifs municipaux pour l'année 2015-2016. Ainsi, une augmentation allant de 0 à 1% en fonction des tranches de quotients familiaux a été décidée pour les tarifs de la restauration municipale, des classes de cirque, des activités des conservatoires de musique, de danse et d'arts plastiques. Cette modique évolution (qui représente par exemple 3 centimes d'€ du prix du repas pour le quotient le plus élevé) permet à la commune de ne pas dégrader le taux de couverture de chacun de ces services au regard de l'augmentation du coût de la vie. Par ailleurs,

les tarifs horaires des centres de loisirs (mercredi après-midi et vacances scolaires) sont réévalués progressivement afin de converger vers le même tarif horaire que celui des accueils en temps scolaire du matin et du soir. Néanmoins l'augmentation reste modérée : le tarif horaire pour le quotient le plus élevé est par exemple de 4 centimes d'€. Le Conseil municipal a par ailleurs choisi de continuer à pratiquer une réduction tarifaire à partir du deuxième enfant. Rappelons enfin que même avec l'adoption de ces nouveaux tarifs, aucun Chevillais, même au quotient le plus élevé, ne paie plus de 50% de la valeur réelle du service utilisé. ●

Conseil municipal d'enfants

Des propositions examinées en Conseil municipal



Le 23 juin dernier, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité l'examen des demandes formulées par les élus du Conseil municipal d'enfants (CME) lors de sa dernière assemblée plénière de l'année scolaire, qui s'est déroulée courant juin

(notre photo). Les jeunes élus qui siègent au sein de la commission école, sport et solidarité du CME ont ainsi relevé un certain nombre d'améliorations à apporter dans leurs écoles élémentaires : achat de cordes à sauter, de jeux de société, de ballons, de paniers de basket et de tables de ping-pong, réalisation de fresques afin de rénover les murs des cours de récréation, installation de miroirs dans les sanitaires, ... Ces propositions seront examinées une à une et mises en œuvre selon les possibilités en concertation avec les équipes éducatives des différentes écoles. ●

Permanences des élu(e)s

- ▶ **Stéphanie Daumin**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.
- ▶ **Hélène Husson**, 1^{ère} Maire-adjointe déléguée à la Coordination du Projet éducatif local, aux Actions de prévention et à la Lutte contre les discriminations : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les vendredis de 10h à 12h).
- ▶ **André Deluchat**, Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).
- ▶ **Hermine Rigaud**, Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).
- ▶ **Laurent Taupin**, Maire-adjoint délégué au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 18 74
- ▶ **Patrick Blas**, Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63
- ▶ **Élisabeth Lazon**, Maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87.
- ▶ **Christian Nourry**, Maire-adjoint délégué au Logement : sur rendez-vous au 01 45 60 18 53.
- ▶ **Dominique Lo Faro**, Maire-adjoint délégué à la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).
- ▶ **Génaro Suazo**, Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Vincent Phalippou**, Conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Renaud Roux**, Conseiller municipal délégué à la Collecte et au traitement des déchets et à la Gestion publique de l'eau : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Barbara Lorand-Pierre**, Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87
- ▶ **Charlotte Régina**, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87 (les lundis matins de 9h30 à 12h)
- ▶ **Régine Boivin**, Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire et aux Commerces : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63.
- ▶ **Murielle Desmet**, Conseillère municipale déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Jean-Jacques Bridey**, Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr
- ▶ **Richard Dell'Agnola et Patricia Korchef-Lambert**, Conseillers départementaux Les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 01.

L'assemblée générale du 1^{er} juillet.



Épicerie solidaire

Sol'Épi : 5 ans et une nouvelle présidente

C'est dans une ambiance un peu particulière que l'association Sol'Épi a tenu son assemblée générale, le 1^{er} juillet dernier, face à une quarantaine de personnes dont Stéphanie Daumin, la Maire, de nombreux élus, clients et bénévoles ainsi que des partenaires de l'épicerie. Particulière parce que l'épicerie solidaire célébrait pour l'occasion ses 5 ans d'existence. « *Je tiens à remercier toute l'équipe qui a fait grandir l'épicerie*

année après année, et tous ceux qui contribuent à faire de l'épicerie solidaire un lieu de soutien, d'accueil, d'écoute et de convivialité » a déclaré avec une certaine émotion Anita Contesse, qui a donné son dernier discours en tant que présidente de l'association Sol'Épi. En effet, après la présentation du rapport d'activité, le Conseil d'administration a procédé à l'élection de Ghislaine Champeau pour la remplacer à ce poste. ●

Mobilisation citoyenne

Maintenons le point d'accueil de la Sécurité sociale !

La mobilisation pour le maintien du point d'accueil de sécurité sociale de Chevilly-Larue se poursuit !

Alors que la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du Val-de-Marne avait décidé avant l'été de ne pas renouveler le bail du local qui accueille le point d'accueil, la Municipalité avait lancé une campagne de pétition pour s'opposer à sa potentielle fermeture au 31 octobre 2015 et réclamer une amélioration du service offert aux usagers. Un courrier en ce sens avait également été envoyé par Stéphanie Daumin, la Maire, au directeur général de la CPAM. Ce dernier y a répondu courant juillet et confirme sa volonté de fermer le point d'accueil invoquant des raisons financières et arguant entre autres que « *l'accueil n'est plus le mode de contact utilisé majoritairement par les assurés, qui privilégient les téléservices et le contact téléphonique* ». Néanmoins, ce dernier sollicite la mairie pour organiser une permanence

au sein des services municipaux. Dans la mesure où cette solution constitue un nouveau recul qui aurait un impact négatif sur les conditions d'accès au service, la mobilisation continue. Les Chevillais peuvent y participer en signant la pétition « *Contre la fermeture du point d'accueil de Sécurité sociale de Chevilly-Larue et pour l'amélioration du service offert aux assurés sociaux* » qui a déjà recueilli 1053 signatures. À travers cette pétition sont demandés le maintien du point d'accueil de la sécurité sociale de Chevilly-Larue y compris pendant les congés scolaires, le rétablissement d'un accueil avec et sans rendez-vous 5 jours sur 7 et l'installation d'une boîte aux lettres protégée à l'extérieur des locaux, accessible en dehors des horaires d'ouverture. ●

● **Cette pétition est dans votre journal, à remplir et à poster directement sans timbre, ou à remplir en moins d'une minute sur www.ville-chevilly-larue.fr**



Chantiers d'été

Des jeunes à la rénovation d'équipements publics



Cet été, pendant que certains se prélassaient sur Les Planches ou une quelconque plage ensoleillée, dix jeunes âgés de 16 à 23 ans ont retroussé leurs manches et ont mis à profit leur été pour s'atteler à la rénovation de différents équipements publics de la ville, via un chantier d'été organisé par le SMJ. Leur investissement sans faille durant les mois de juillet et août a permis de

mener à bien la réfection d'un couloir et du préau de l'école maternelle Paul Bert, la remise en peinture du réfectoire et d'un couloir de l'école maternelle Pierre et Marie Curie et la rénovation d'une salle de formation et du mess de la caserne des pompiers. Le salaire retiré de cette belle expérience humaine leur permettra de financer un projet de vie (permis de conduire, études supérieures, ...).

Handicap

De nouveaux services pour les personnes malentendantes



Il y a du nouveau à la rentrée ! Dans le cadre du développement de l'intervention de la commune en matière de handicap, deux nouveaux services sont mis en œuvre pour faciliter le quotidien des personnes sourdes et malentendantes. Le premier est d'ores et déjà disponible sur la toile via une plateforme à distance à partir du site internet de la commune. Le concept est simple : chacun pourra, directement de chez soi, entrer en contact par chat ou webcam avec un conseiller de la société Sourdline, formé en langue des signes. Ce dernier pourra ainsi guider rapidement et efficacement les usagers malentendants dans leurs démarches administratives, en lien avec les agents de la commune. Il assurera par ailleurs une permanence

spécialisée à raison d'une demi-journée par mois dans les locaux du service Retraités-Santé-Handicap. Objectif : aider le public sourd à la rédaction de courriers, faciliter leurs appels téléphoniques aux administrations, etc...

• **La plateforme Sourdline est ouverte de 9h à 18h du lundi au vendredi.**

Rendez-vous sur www.ville-chevilly-larue.fr et cliquez sur le logo pour y accéder.

• **Les permanences se tiendront chaque 3^e jeudi du mois de 9h à 12h au service Retraités-Santé-Handicap (88, avenue du général de Gaulle).**

Prochaines permanences : 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre.
Renseignements : 01 45 60 18 97

expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Barbara Lorand-Pierre ► *conseillère municipale, élue du groupe Communistes et partenaires*

N'oublions pas la jeunesse !



Tous les acteurs de l'enfance et de la jeunesse sont d'accord pour tirer le constat sans appel d'une jeunesse en voie de précarisation et d'appauvrissement. En France, 20% des enfants et 23% des jeunes entre 18 et 25 ans vivent sous le seuil de pauvreté. Ainsi les inégalités, quelles qu'elles soient, s'accroissent et se reproduisent. Un enfant d'ouvrier a en France 7 fois moins de chances d'obtenir le bac qu'un enfant de cadre ou d'enseignant.

Pour pallier les difficultés économiques de leurs parents, 30% des lycéens sont amenés à effectuer un travail

rémunéré au moins une fois dans l'année. Pour 10% d'entre eux, cette activité compromet leur réussite. De même, 50% des étudiants sont contraints de se salarier pendant l'année universitaire pour financer des études qui s'élèvent en moyenne à 800€ par mois.

Le temps passé à une activité salariée est volé au temps d'étude. Contraintes, fatigue, activité salariée séduisante poussent les jeunes vers l'abandon de leur formation. Ainsi, 140 000 jeunes sortent du système scolaire sans diplôme chaque année. Entre 1,5 et 1,9 million de jeunes se trouvent sans emploi, sans formation, sans qualification en France. Or nous savons que la carence de qualification est une porte

ouverte sur le chômage, qui touche déjà 24% de nos jeunes. Malgré ce constat alarmant, des actions concrètes sont possibles. Grâce à notre politique de quotient familial, aucune famille chevillaise ne paie le coût réel des prestations municipales. Les fournitures offertes aux élèves des écoles élémentaires permettent de soutenir les familles. Pour accompagner les jeunes vers l'autonomie, nous proposons aussi des aides au permis et à la première installation notamment. Même si la baisse des dotations ou la Métropole du Grand Paris représentent de nouveaux défis, nous sommes déterminés à poursuivre notre action en faveur des familles et des jeunes.

André Deluchat, Murielle Desmet, Dominique Lo Faro, Frédéric Sans, Nathalie Tchenquela-Grymonprez ►

élus du groupe Parti de Gauche

Un été autocratique et des services publics vidés de leur raison d'être

Cet été hyper-ensoleillé a été riche en événements et inquiétant sur tous les plans. Que ce soit la Grèce où les édiles de l'Euro-groupe ont préféré la finance au mieux-être du peuple grec, que ce soit les « migrants » où l'on raisonne avec insolence et indifférence quand 2 500 personnes en 8 mois sont mortes noyées, que ce soit la loi « Macron » où la précarité pour tous est instituée et la concurrence du bus au rail affirmée. Avec comme effet 8 fois plus de CO² émis que le train, ce qui va à l'encontre des finalités recherchées par la conférence climat en décembre à Paris. Le chômage en berne et la crise

agricole prouvent encore l'aberration du productivisme. Avec la rentrée des classes, notre ville continue à mettre tout en place pour la réussite des enfants car c'est leur devenir qui est en jeu. C'est cela le service public local. Nous mettons tout en œuvre pour répondre aux attentes des Chevillais dans les domaines où nous sommes acteurs. Or, ce n'est pas la même chose pour les services dits « publics » de l'État. Il y a la Sécurité sociale et la bataille à conduire pour maintenir l'antenne. La Poste où, sous couvert de mécanisation, les agents ne doivent plus faire les opérations et vous les font accomplir.

Ex : vous affranchissez une lettre recommandée vous-même à la machine et vous allez la porter à l'agent qui inscrit le numéro de recommandé. Deux opérations nécessaires au lieu d'une. Idem pour les transports avec les bornes billets. Ainsi, l'usager se voit mettre à contribution et les personnels sont réduits au strict minimum. Et l'on peut ajouter les hôpitaux, la police nationale, les agences pour l'emploi... En conclusion, nous devons réinvestir le contenu des services publics et ne pas le laisser défendre uniquement par les personnels. Cela nous concerne toutes et tous...

Hermine Rigaud et Joseph Ramiasa ► *élus du groupe Socialistes unitaires*

Accessibilité : un mauvais signal



Le lundi 6 juillet 2015, les députés ont voté une ordonnance prévoyant de nouveaux délais pour la mise en accessibilité des lieux publics. Ils ont ainsi pris acte de l'impossibilité d'atteindre l'objectif que la loi de 2005 s'était fixé, c'est-à-dire rendre accessibles tous les lieux publics au 1^{er} janvier 2015, à la grande déception des associations. Ce texte édicte que les établissements publics et privés qui ne se sont pas en conformité avec l'obligation d'accessibilité devront déposer d'ici le mois d'octobre

un « agenda d'accessibilité programmé » en mairie ou en préfecture, dans lequel ils s'engagent à réaliser les travaux dans un certain délai. Pour « 80% des établissements ce délai sera de trois ans maximum ». Des durées plus longues, pouvant aller jusqu'à six ans, voire neuf ans, sont prévues pour les établissements de plus grande capacité, les patrimoines comprenant plusieurs établissements et ceux qui sont « en difficulté financière avérée ». Pour les transports, les délais maximum seront de trois ans (transports urbains), six ans (interurbains) et neuf ans (ferroviaires). Pour les associations des personnes en situation de

handicap c'est un mauvais signal. « Nous sommes en colère face à tous les lobbies (fédérations et associations de professionnels de l'immobilier, du tourisme, de commerçants, d'architectes, de certaines municipalités...) qui ont demandé un report du délai parce qu'ils trouvent que l'accessibilité c'est trop cher, trop compliqué, inutile... ». Il est vrai que depuis 1975, date de la première loi sur le handicap, des reports ont toujours été accordés, au total 40 ans de délais, alors que quand l'accessibilité ? Plus que jamais il va falloir une mobilisation des acteurs de terrain pour voir progresser l'accessibilité, mais en attendant, bonne rentrée à tous.

Laurent Taupin ► *maire-adjoint, Europe écologie – les Verts*

COP 21 : la conférence pour sauver le climat



Du 30 novembre au 11 décembre 2015 Paris accueillera la conférence de l'ONU sur le climat, (la COP 21), avec l'ambition de conclure un accord universel et juridiquement contraignant entre les 195 pays participants. L'objectif de cet accord vise à maintenir le réchauffement de la planète en dessous de 2° d'ici à la fin du siècle. Depuis quelques années nous observons les conséquences du changement climatique : ouragans à répétition, augmentation du niveau de la

mer, sécheresses, espèces animales menacées, risques pour la santé, etc. On n'ose pas imaginer ce que pourrait être une hausse de 4 ou 5°. Alors un accord est possible le 11 décembre prochain pour conduire l'ensemble des pays à s'engager vers une économie décarbonnée, visant à nettement diminuer l'exploitation des énergies fossiles (gaz, charbon, pétrole) responsables des émissions de gaz à effet de serre. C'est donc à une nouvelle révolution industrielle et de société que nous devons nous préparer, chaque État –du Nord comme du Sud– contribuant à son

échelle à la réussite du projet. La négociation sera longue et difficile parce qu'il est compliqué de modifier un modèle industriel qui crée tellement de richesses à ceux qui en profitent. Alors, pour que la COP 21 soit une réussite, il faut une mobilisation des citoyens, des collectivités publiques, des associations pour encourager les négociateurs à trouver la solution la plus ambitieuse pour sauver le climat. Et à Chevilly-Larue, en nous appuyant sur notre Agenda 21, nous continuerons à agir dans ce sens, parce que nous avons aussi un rôle à jouer pour sauver le climat.

Patrick Blas ► *maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits et Citoyens*

Vigipirate ...



Déjà 8 mois que le plan Vigipirate est activé dans notre pays, suite aux tragédies que la France a vécues en janvier, lors de l'attentat contre *Charlie Hebdo* et de la prise d'otages de l'épicerie casher de Saint-Mandé. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Au vu des récents événements qui se sont produits dans le « Thalys », il semble malheureusement que notre apprenti terroriste allait commettre un horrible massacre à l'intérieur de ce train. Par chance, un professeur franco-américain, trois militaires américains

et un passager anglais sont parvenus, par leurs diverses interventions, à empêcher la progression du terroriste dans cet endroit clos, à le désarmer pour enfin le neutraliser. Belle preuve de solidarité et de courage de ces cinq passagers qui ont évité qu'un horrible bain de sang ne coule dans ce train. Bravo messieurs ! La France vous félicite et souhaite un prompt rétablissement à ce professeur franco-américain blessé grièvement par balle. Remarquons juste que cet acte de terrorisme a été avorté non pas par ce fameux plan Vigipirate ... mais par des personnes en tennis, polo et basket ...

Sur notre commune, exceptées les barrières Vauban que la Mairie a été obligée de positionner devant certains bâtiments administratifs et religieux, nous n'avons guère vu d'amélioration dans le déploiement des effectifs de police sur le terrain, ce qui aurait pu être l'occasion de retrouver des agents de proximité. Un espoir cependant : après les tragédies du début d'année, la formation des gardiens de la paix qui a débuté en janvier 2015 se terminera avec deux mois d'avance, soit le 30 octobre 2015.

Liliane Ponotchevny ► *conseillère municipale, élue du groupe Les Républicains-UDI-Divers droite*

Après un été chaud, la rentrée s'annonce torride



À Chevilly-Larue les animations ont été nombreuses pour petits et grands avec l'aide des associations locales omniprésentes. À Paris cet été la stupidité de la Mairie a été de réussir à opposer « Tel-Aviv sur Seine » à « Gaza Plage » ! Quant au gouvernement, il va retrouver une situation pire que celle qu'il avait quittée en partant en vacances. Croissance nulle du PIB au 2^e trimestre, agriculteurs vent debout à cause du modèle productiviste européen.

Le dispositif du CICE d'un coût de 45 milliards d'€ entre 2013 et 2015 est sans répercussions sur l'emploi. Contrepartie des navires Mistral non livrés à la Russie, l'Inde menace d'annuler son contrat de 20 milliards d'€ pour 126 avions Rafales. En un seul quinquennat, ce même gouvernement pourrait réussir à couler les Chantiers de Saint-Nazaire et notre industrie aéronautique, avec une ardoise de plusieurs milliards (les avances de la Russie + la partie du « Mistral » déjà construite en Russie + les pénalités de retard + les dommages intérêts + les chômeurs + les sous-traitants en

faillite et la mort de notre crédibilité commerciale). À venir : suppression du tiers payant si nous refusons les médicaments génériques, même si le praticien a inscrit « non substituable ». Enfin, les scandales financiers récurrents à gauche comme à droite, les copinages, les recasages, le clientélisme électoral et pire la triste migration de masse qui nous déborde. Positivons donc sur l'innovation de nos jeunes entrepreneurs, unissons-nous entre gens désintéressés et sincères pour un vrai changement : « Impossible n'est pas français » !

Yacine Ladjici ► *conseiller municipal, président du groupe Parti socialiste et citoyens*

La jeunesse doit prendre ses responsabilités !



Cette année, les Français ont la possibilité de s'inscrire de nouveau sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre 2015. Alors que beaucoup de citoyens de pays dans le monde se voient confisquer leurs droits démocratiques par des régimes totalitaires et violents, nous avons cette chance, en France, de pouvoir nous exprimer à chaque élection, pour choisir entre plusieurs offres politiques. Nous constatons cependant une série de scrutins successivement marqués par des niveaux

historiques d'abstention malgré le développement des moyens de communication et de transport. Si cette situation permet d'alerter une partie de la classe politique sur le malaise qui peut légitimement exister dans notre pays, les forces progressistes ne doivent cependant jamais baisser les bras et continuer le travail d'explication et de sensibilisation pour empêcher la dislocation de notre modèle démocratique. La jeunesse de notre pays doit prendre toute sa part dans ce combat, non seulement en se déplaçant massivement aux urnes à chaque élection mais aussi en acceptant de mener un

combat pour réussir la prise de responsabilités en politique. Cela permettra d'une part aux partis politiques de se réformer durablement et d'autre part d'inciter une nouvelle génération de militants et de cadres politiques à s'affirmer pour transformer notre pays en incarnant ce changement que tant d'entre nous attendent. Nous lançons un appel à tous les jeunes de Chevilly-Larue qui veulent s'engager : regroupez-vous, concertez-vous et faites entendre votre voix en intégrant partis politiques, associations, syndicats. Prenez en main votre avenir !



Théâtre / Maison du Conte

Quand les saisons s'ouvrent, il y a une poule, un loup, des ours, ...

Les ouvertures de saison du théâtre (programmation théâtre et saison jeune public) et de la Maison du Conte seront plutôt animalières ... ou en tout cas étonnantes. Réservez vos soirées.

Les ouvertures de saison sont toujours l'occasion de partager des images et des mots sur la programmation annuelle à venir. Le moment est généralement agrémenté d'un spectacle, histoire de donner le ton. Celle du théâtre ne dérogera pas à la règle, sauf qu'elle profitera de l'occasion pour poser la question existentielle cruciale, celle qui nous turlupine tous et qui fait qu'on n'en dort plus la nuit tant le sujet est sensible : *Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie ?* Oui la problématique mérite d'être posée, et c'est ce que fera Jérôme Rouger, philosophe de l'absurde, bonimenteur de première, démonstrateur hors pair le temps d'une conférence en trois parties : premièrement la poule, deuxièmement l'œuf, troisièmement de la « protopoule » à la poule : les grandes théories des origines ... Évidemment, le spectacle sera drôle, si ce n'est que peut-être, et nous disons bien « peut-être », il se pourrait que, au gré de la démonstration, la poule ne soit pas si éloignée de l'homme. C'est à voir ... En tout cas, pour les plus jeunes, c'est tout vu, on appréciera grandement le ciné-concert d'ouverture de la saison jeune public (*Même pas peur du loup !* où seront présentés des bijoux du cinéma d'animation russe,

américain, anglais et français réalisés en 1943 et 2014. Au gré des percussions du monde entier, des instruments insolites et des parties vocales illustrant les images, on y découvrira que le loup n'est peut-être pas si effrayant que cela. On ne sait pas si c'est à cause de la poule ou du loup mais en tout cas, à la Maison du Conte, *Les conteurs font leur nuit blanche*. Celle-ci sera arctique, lumineuse, rayonnante. Onze grands conteurs et conteuses feront danser les ours, allumeront les étoiles et les aurores boréales, réveilleront les montagnes et les cités assoupies, avec des histoires pour seuls étendards. À vos oreilles ... ●

Géraldine Kornblum

► **Ouvertures de saison du théâtre : ouverture de la programmation théâtre vendredi 18 septembre à 19h au théâtre André Malraux, ouverture de saison jeune public samedi 19 septembre à 16h. Entrée libre sur réservation (au théâtre André Malraux – 102, avenue du Général de Gaulle 01 41 80 69 69 – www.theatrechevilly-larue.fr).**
 ► **Ouverture de saison de la Maison du Conte samedi 3 octobre à 18h. Tarif : de 6,50€ à 17€. Sur réservation (à la Maison du Conte – 8, rue Albert Thuret – 01 41 80 69 69).**

Ateliers artistiques

Rencontre avec les professeurs

Linscription des nouveaux élèves aux ateliers annuels de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur aura lieu samedi 12 septembre de 10h à 13h et de 14h à 17h à la Maison des arts plastiques. Les futurs élèves pourront découvrir les

travaux réalisés durant la saison 2014/15 et rencontrer les professeurs. Les cours reprendront lundi 21 septembre. Tarifs au quotient familial. ●

► **Maison des arts plastiques – 34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37).**



Médiathèque

Désherbage dans les rayonnages

Avis aux amateurs de livres, la médiathèque organise un désherbage et une grande braderie solidaire le samedi 3 octobre.

Désherbage ? Prendrait-on des livres pour de mauvaises herbes ou des légumes ? Mais non ! Une bibliothèque, c'est un peu comme un jardin, il faut de temps en temps retirer les fleurs fanées pour faire de la place aux nouvelles. Les bibliothécaires dés herbent régulièrement et retirent des rayonnages les documents abimés, qui ne sont plus empruntés ou plus d'actualité. Pour que ceux-ci retrouvent une nouvelle vie, la médiathèque vous propose de les acquérir à tout petits prix (de 0,50 à 2€) : romans, bandes dessinées, albums pour les plus jeunes, guides de voyage, livres d'art ou de cuisine, ouvrages créatifs, à chacun son bonheur. Cette journée sera ponctuée de rendez-vous créatifs et contés. Transformez les livres en leur donnant du volume, pour qu'ils deviennent sculptures, mobiles, accordéons ou autre lors d'un atelier livres détournés mené par la plasticienne Élixa Ghertman. Écoutez les

histoires haïtiennes et contes créoles de Compère Tigre narrées par la conteuse Rose-Monique Céva de l'association Les Colombes d'Haïti. Toutes les recettes seront versées à l'association Les Colombes d'Haïti pour permettre aux enfants défavorisés de Port au Prince d'accéder à une scolarité gratuite. ●

► **Braderie solidaire le samedi 3 octobre de 10h à 18h à la médiathèque (25, avenue Roosevelt).**

► **Atelier livres détournés le mercredi 30 septembre à 15h et le samedi 3 octobre à 10h30 (sur inscription au 01 45 60 19 90). Après-midi contes le samedi 3 octobre à partir de 15h. Entrée libre.**



Maison des arts plastiques

Promenons-nous aux *Lisières*

En amont de l'exposition *Lisières* (du 5 octobre au 7 novembre), la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur invite les Chevillais à des ateliers découverte et une promenade en ville *Autour des lisières*.

Interroger la notion de *Lisières* c'est questionner les contours, repousser les frontières, presque dépasser les limites. C'est ce thème qu'a choisi la Maison des arts plastiques pour son exposition de rentrée. En attendant ce voyage aux confins de la création, le lieu propose une exploration *Autour des lisières* à travers des ateliers découverte animés par ses professeurs. Il y sera abordé la notion de paysage sculpté ou dessiné en créant des objets et/ou des sculptures grâce à un collectage de matières naturelles et végétales. Les œuvres réalisées seront ensuite présentées lors d'une promenade dans différents lieux de la ville à suivre dans les pas de la chorégraphe Micheline Lelièvre et de l'artiste Olivier Marty (dont des œuvres seront présentées lors de l'exposition *Lisières* aux côtés d'autres signées Sophie Larger, Stéphanie Buttier et Heinz Jahn). De la Maison des arts plastiques au jardin de la ludothèque en

passant par le jardin des ruches, une traversée du sous-bois et les jardins du séminaire, les installations in situ questionneront le paysage ; elles guideront les marcheurs jusqu'au vernissage de l'exposition *Lisières* et, pourquoi pas, jusqu'à la nuit des conteurs qui se tiendra le même soir (voir article ci-contre). ● **G.K**

► **Ateliers découverte *Autour des lisières*, pour les enfants (à partir de 8 ans) mercredi 16 septembre de 16h à 18h, pour les ados et adultes mercredi 16 et jeudi 17 septembre de 18h30 à 20h30. Gratuit, sur réservation à la Maison des arts plastiques (01 56 34 08 37 ou artsplastiques@ville-chevilly-larue.fr).**

► **Promenade en ville et vernissage de l'exposition *Lisières* samedi 3 octobre. Rendez-vous à la Maison des arts plastiques à 16h pour la promenade, à 17h30 pour le vernissage. Entrée libre.**

Oh ouïïïe !!!



Le livre audio, c'est une voix qui vous raconte une histoire, qui vous envoûte, qui vous transporte, une voix qui vous fait vibrer, une voix qui vous surprend . . .

La médiathèque vous propose de nombreux titres classiques ou contemporains à écouter à la maison, en voiture ou dans les transports. Écouter. . . une autre façon de lire !

Livre audio

Certaines n'avaient jamais vu la mer

Lu par Irène Jacob, texte de Julie Otsuka
Éd. Audiolib, 2013



Irène Jacob donne ici une voix d'une rare densité à ces femmes japonaises du début du XX^e siècle venues épouser aux États-Unis un de ces hommes qui font arriver par paquebots entiers ces femmes choisies sur catalogue. Une voix pour dire la tragédie de ces femmes exilées dont *Certaines n'avaient jamais vu la mer*.

Chien de printemps



Lu par Édouard Baer, texte de Patrick Modiano
Éd. Audiolib

Charme et poésie pour cette lecture par Édouard Baer de *Chien de printemps*.

Eldorado

Lu par Pierre-François Garel, texte de Laurent Gaudé - Éd. Thélème, 2013



Parce qu'il n'y a pas de frontière que l'espérance ne puisse franchir, Laurent Gaudé fait résonner la voix de ceux qui, au prix de leurs illusions, leur identité et

parfois leur vie, osent se mettre en chemin pour s'inventer une terre promise... et rêver de l'*Eldorado* européen.

Joseph

Lu par Marie-Christine Barrault, texte de Marie-Hélène Lafon
Éd. Audiolib, 2015



Marie-Christine Barrault souligne, de par son interprétation, les complexités de Joseph, ce taiseux, ouvrier agricole, perdu entre deux mondes, celui immuable de la « terre » dont il a la charge au fil du temps et des saisons et celui de la modernité qui bouscule les comportements et modes de vie.



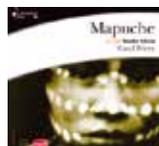
Lettre d'une inconnue

Lu par Léa Drucker, texte de Stefan Zweig
Éd. Audiolib, 2009

Lettre d'une inconnue... une histoire d'amour passionnel et absolu, portée avec sensibilité et fragilité par la voix de Léa Drucker, précédée d'une préface écrite et lue par Elsa Zylberstein.

Mapuche

Lu par Féodor Atkine, texte de Caryl Ferey
Éd. Gallimard audio, 2014



D'une voix grave et puissante, Féodor Atkine vous entraîne sur les traces des bourreaux de Buenos Aires. Alternant rythmes fulgurants et lenteurs, il donne voix avec virtuosité aux différents personnages de *Mapuche*.

Quatrième mur

Lu par Féodor Atkine, texte de Sorj Chalandon
Éd. Audiolib, 2014



Monter l'*Antigone* de Jean Anouilh à Beyrouth. Voler deux heures à la guerre, en prélevant dans chaque camp un fils ou une fille pour en faire des acteurs, puis rassembler ces ennemis sur une scène de fortune, entre cour détruite et jardin saccagé . . . Féodor Atkine réussit à réinstaller le pouvoir des mots dans les tumultes des combats et l'horreur des massacres. Une belle interprétation du *Quatrième mur*.

De mairies en mairies

L'année 2015 marque les 120 ans du bâtiment mairie-écoles de 1895 (actuelle « ancienne mairie »), qui a succédé à trois sites antérieurs depuis 1815, et les 50 ans de l'hôtel de ville inauguré en 1965.

Le premier document chevillais faisant mention d'une mairie dans la commune remonte à 1815. Il s'agit d'un rapport du secrétaire de la mairie rendant compte au Maire des dégâts occasionnés aux archives communales par des lanciers de la garde royale prussienne en stationnement durant quelques jours à Chevilly depuis le 22 juillet. En effet, après la défaite de Waterloo le 18 juin, la France, au début de la Seconde Restauration, est en grande partie occupée par les armées des vainqueurs coalisés et les exactions des troupes d'occupation sont assez nombreuses alors, notamment en banlieue parisienne. Cantonnés par le Maire de Chevilly dans la salle des mariages à la mairie, les lanciers, « guidés par l'espoir du pillage », ont forcé les portes du cabinet et de l'armoire des archives, avant d'éparpiller les papiers. Le rapport ne situe pas la mairie, mais M. Outrequin, Maire de 1813 à 1831, banquier, étant propriétaire du domaine du château de Chevilly, il est probable qu'un local y soit affecté gratis à l'usage de la mairie. De 1832 à 1859, le Maire est M. Ausoure, vétérinaire à Larue, qui veut mieux lotir ce gros hameau alors deux fois plus peuplé que Chevilly. Il y transfère l'école communale dès 1832, mais doit la laisser réintégrer son local derrière l'église en 1835 (pour respecter les termes d'un legs de rentes à la commune fait par M. et M^{me} Jaume, anciens grands propriétaires à Chevilly). Il se rattrape avec la Mairie, installée à Larue dans un local loué par la commune de 1837 à 1845 (aucun document ne permettant de le situer). En 1844, la commune achète un terrain au milieu de la rue principale de Larue ; une mairie y est construite en 1845, ouverte en 1846 (actuel 14, rue Albert Thuret). M. Ausoure tente en vain d'y transférer l'école en 1848. Son successeur, M. Garnier, Maire de 1859 à 1866, propriétaire à Larue, laisse l'école à Chevilly, mais crée en 1863 une école à Larue dans une pièce de la mairie. Chaque village a ainsi son école, avec l'inconvénient que deux écoles pèsent plus sur les faibles ressources financières communales. La loi du 10 avril 1867 sur l'enseignement primaire stipulant que les communes doivent fournir des locaux convenables pour les écoles, ce qui n'est pas le cas à Chevilly ni à Larue, le 10 novembre le Conseil municipal émet le vœu qu'il n'y ait qu'une seule école pour les deux sections de la commune. Sur la proposition du Maire, M. Cretté, agriculteur à Chevilly, il décide le 1^{er} avril 1869 de la construire entre Chevilly et Larue. La mésentente entre les villages sur son emplacement exact va faire traîner longtemps le projet. À la séance du 18 décembre 1887, où M. Petitfils, marchand d'œufs à Chevilly, est élu Maire, le Conseil municipal adopte une solution



L'inscription « Mairie de Chevilly-Larue » a été rajoutée au fronton en 1928, en application d'une circulaire du ministre de l'Intérieur du 30 mai.

plus économique financièrement : construire un seul bâtiment mairie-écoles à peu près à mi-distance de Chevilly et de Larue, la classe des garçons et celle des filles se trouvant dans les ailes. L'emplacement définitif est choisi le 14 août 1892 et le terrain acheté en septembre 1894. La construction commence enfin ; elle est achevée à l'été 1895, à temps avant la rentrée scolaire en octobre. L'inauguration de la mairie-écoles a lieu le dimanche 25 août 1895, avec banquet, discours, fanfare, distribution des prix aux élèves, bal d'enfants, retraite aux flambeaux, grand bal de nuit et fête enfantine le lendemain. L'immeuble de 1846 à Larue est vendu en 1896 et existe toujours ; la vieille école de Chevilly est louée jusqu'en 1993 et démolie en 1994. Après l'ouverture de l'école du Centre en 1933, la mairie récupère et agrandit en 1934 les anciens locaux scolaires dans les ailes de la mairie. La classe enfantine ouverte en 1908 sur le côté ouest du bâtiment fonctionne jusqu'en 1958, où elle est intégrée à la mairie, l'enlèvement de la cloison la séparant de l'ancienne classe de filles permettant de créer une salle utilisée notamment pour les séances du Conseil municipal et les mariages.

Le fort développement de la population dans les années 1960 oblige à démolir en 1964 la salle des fêtes construite en 1902 à côté de la mairie pour construire à la place un « centre administratif » (actuel hôtel de ville) inauguré le 23 mai 1965, présenté alors comme « le plus moderne du département ». Ainsi depuis 170 ans la commune a construit successivement trois mairies, chacune bien représentative de leur époque : en 1846 (rue Albert Thuret), en 1895, « ancienne mairie » (bâtiment toujours en service) et en 1965, centre administratif devenu Hôtel de ville, complété par une annexe administrative aménagée en 2006 dans le quartier Bretagne. Il s'y rajoute un dispositif de trois relais-mairie : quartiers Larue et Bretagne en 2010, quartier Centre en 2013.

Marc Ellenberger, archiviste municipal

31

découvertes

mémoire

Événement

Pour son anniversaire, c'est l'Élan qui régale

70 ans ! 70 ans de sport, de partage, de joies, de victoires... L'Élan fête son anniversaire lors d'une journée des plus animées. Et il compte sur vous, samedi 12 septembre, pour une fête des plus réussies !



Un florilège de sports et de détente ! Voilà ce qui vous attend à partir de 14h, et jusqu'à 18h, au parc des sports. Rien de moins puisque l'Élan vous a concocté un programme aussi riche qu'une quinzaine olympique. Et ce, pour une demi-journée ! Petits et grands y trouveront de quoi se régaler autant en pratiquant qu'en admirant des performances de haut niveau.

Coup de chapeau

Natation synchronisée : Des duos qui progressent

Cette année encore, les naïades chevillaises ont fait de leur mieux au sein de l'élite de la natation synchronisée nationale. Lors des championnats de France de Bourg-en-Bresse début juillet, dans un centre nautique des plus fleuris, le duo technique composé de Clémence Pierrat et Mélanie Wamin a présenté un joli ballet qui leur permet d'obtenir une place de mieux que l'an dernier : 8^e duo du pays. Au sein d'une compétition très relevée, le résultat reste bien sûr un motif de satisfaction. En duo libre, pour leur première apparition à ce niveau, les Chevillaises (Fabienne Amann, Mélanie Wamin et Cynthia Guion) ont eu un peu plus de mal, terminant à la 17^e place (sur 18 duos). Mais comme toutes les premières, ces championnats ont permis de faire le plein d'expériences pour aller encore plus haut l'an prochain.

Le sport, ça se pratique ...

Tout l'après-midi seront donc proposées moult activités. Venez vous essayer au tir de précision avec les archers chevillais. À moins que vous ne soyez plus à l'aise avec une raquette en main : tennis, badminton ou tennis de table, vous pourrez tout tester lors de concours endiablés. Et les sports de balle seront évidemment de la partie ! Quoi de mieux qu'un petit basket en famille ? Ou qu'une partie de volleyball ? Sinon, vous vous laisserez bien tenter par un jeu reprenant les règles du handball ? C'est à vous de choisir ... en sachant qu'il vous faudra forces garder pour remporter le tant attendu relais par équipes, prévu en milieu d'après-midi. Pour les plus curieux, ce sera aussi l'occasion de tester souplesse et sens du rythme avec la gym oxygène et la danse LIA (danse fitness).

... ça se regarde aussi

Autour des différentes animations ludiques et participatives, de multiples démonstrations seront présentées tout au long de cette fête d'anniversaire : gymnastique, arts martiaux, ballet de natation synchronisée ou encore match de foot "filles contre garçons", les spectateurs en prendront plein les yeux. Le spectacle s'annonce aussi spectaculaire et diversifié que représentatif de l'important choix proposé chaque saison par l'Élan. Vous l'aurez compris, cet anniversaire est celui de tous les Chevillais ! ● **Antoine Ginekis**
● **Samedi 12 septembre de 14h à 18h au parc des Sports (2, allée du Stade). Entrée libre. Buvette.**

Opération « Tous en club » pensez-y !

130 chèques de 30€ sont remis aux adhérents (sous conditions notamment d'âge et de ressources) des clubs sportifs val-de-marnais inscrits dans le dispositif « Tous en club ». L'Élan en fait évidemment partie. Les dossiers de demande sont d'ailleurs à retirer au club de l'Élan (56, avenue Roosevelt, 01 46 87 07 81). ●

Cyclisme

Un bel été pour les cyclos

Entre un rallye pour les spécialistes et une journée découverte pour les amateurs, la section cyclo a fait preuve de son sens de la convivialité devant tous les publics.



Pour fêter l'été, la section cyclo de l'Élan a organisé une sortie découverte de 25 km pour les Chevillais qui souhaitent s'initier au vélo de route ou reprendre cette activité. « Nous avons eu le plaisir d'avoir 18 participants qui ont été encadrés par 9 cyclos de la section », décrit Jacques Pauget de la section. « La plupart a fait demi-tour, comme prévu, à Champlan, après s'être restaurée avec un ravitaillement proposé par la section. Un petit groupe a souhaité prolonger la sortie pour effectuer 45 km ».

Un rallye bien mené

Le 5 juillet fut lui destiné aux cyclistes plus expérimentés. « Nous avons prévu 3 circuits de 40, 60 et 90 km à destination du plateau de Saclay et de la vallée de Chevreuse. Cette organisation était inscrite au calendrier national de la FFCT », précise l'organisateur. Avec 78 participants, le résultat de cette deuxième édition du rallye est prometteur. Surtout avec une telle satisfaction générale : « La grande majorité des participants a été satisfaite par le fléchage, par les deux ravitaillements à Villejust et Les Molières et par le buffet au départ et à l'arrivée du parc des Sports ». ● **A.G**

Nouvelles sections

Taekwondo et handball font leur rentrée

À chaque saison, ses nouvelles disciplines proposées. Cette année ne déroge pas à la règle avec deux nouvelles sections à l'Élan : le taekwondo et le handball. La gym volontaire se joint également aux innovations avec un cours de line dance.

Il n'y a pas que le foot dans la vie... et les Chevillais sont bien placés pour le savoir avec deux nouveaux sports proposés dès le plus jeune âge. S'il ne s'agissait encore seulement que de projets en juin dernier, les sections taekwondo et handball vont bel et bien voir le jour dès la rentrée 2015. Art martial pied-poing spectaculaire où se mêlent souplesse, agilité et respect de l'adversaire, le taekwondo accueillera tous les enfants à partir de 4 ans. Un cours « baby » sera dédié aux 4 à 6 ans pour un apprentissage adapté à un développement physique et moteur des plus jeunes combattants. Les jeunes, âgés entre 7 et 14 ans, seront réunis pour des leçons plus poussées avec des premières notions de combats sur tatami. Enfin, tous les amateurs de plus de 15 ans participeront aux cours adultes.

Le handball propose également des cours à partir de 3-4 ans pour du « baby hand », puis pour tous les âges. Cependant, toutes les catégories d'âge ne pourront être ouvertes dès cette année, alors renseignez-vous auprès de l'Élan au préalable. La section gym volontaire, forte d'un succès croissant, va, elle, proposer une nouvelle pratique : la line dance. Dérivée de la danse country, il s'agit d'une pratique originale où les danseuses répètent, en ligne, plusieurs fois la même chorégraphie en changeant de sens. ●

Infos pratiques :

- **Taekwondo** : 4 à 6 ans : 120€ / 7 à 14 ans : 160€ / 15 ans et + : 180€. Contact : 01 46 87 07 81.
- **Handball** : 3 à 6 ans : 80€ / 9 à 13 ans : 100€ / Adultes : 120€. Contact : 01 46 87 07 81.
- **Line dance** : le mercredi de 18h30 à 19h30 pour 95€. Contact : 01 46 87 79 44 ou 01 46 87 07 81.

33

sports

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 13 septembre

Pharmacie de la Roseraie
5, av. du Général de Gaulle
Chevilly-Larue
01 45 47 99 88

Wu Yao Kwang
19, rue du Pavé de Grignon
Thiais
01 48 84 75 66

Dimanche 20 septembre

Pharmacie de la Cerisaie
5, allée des Fleurs
Fresnes
01 42 37 66 50

Grande Pharmacie de la RN 7
273, av. de Fontainebleau
Thiais
01 45 60 44 14

Mardi 15 septembre de 9h30 à 17h

Forum emploi

La Mission Locale Bièvre Val-de-Marne avec le soutien de Chevilly-Larue, de L'Haÿ-les-Roses et de la Communauté d'agglomération Val-de-Bièvre et en partenariat avec Pôle Emploi, organise la 15^e édition de son Forum pour l'Emploi. 70 exposants seront mobilisés pour mettre à la disposition du public trois espaces dédiés à l'emploi, la formation et le conseil. Des ateliers seront également proposés (CV et lettre de motivation, conseils pour se présenter à un employeur, etc...).

• **Moulin de la Bièvre**
73, avenue Laroumès
à L'Haÿ-les-Roses

Dimanche 27 septembre

Pharmacie de la Corolle
108, rue de Chevilly
L'Haÿ-les-Roses
01 46 87 70 56

Dimanche 4 octobre

Lernould
13, rue de l'abreuvoir
Rungis
01 46 86 29 03

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :
<http://www.ville-chevilly-larue.fr/>
> Rubrique Infos les plus demandées
> Pharmacies de garde

État civil

Du 1^{er} juin au 31 juillet 2015

Naissances

- Finda Cisse
- Saoudata Ahameda
- Zeineb Ben Ayed
- Nino Beridze
- Diego Blanc
- Manelle Bouaka
- Maëlie Cendrié
- Eden Cohen Sabban
- Chloé Coulon
- Ismaël Drouode
- Théo Fiol Granger
- Mayssa Ghandour
- Inès Hazemann
- Christopher Kisala Kilou
- Tziganes-Louise Kombet Gamambelo
- Ishak Mediouni
- Joy Silvera

- Mehdi Diané
- Aylan Djeddi
- Raphaëlle Goubet
- Lana Ingenuo
- Aya Khati
- Emma Leiber
- Paul Planchenault
- Nathanaël Rarivo
- Aya Satouri
- Anguel Sohna
- Sakina Traoré
- Maëlys Trouillet
- Rose De Almeida

Mariages

- Jessica Gautier et Corentin Henault
- Sylviane Chrétien et

- Arcadio Arias Blanco
- Florence Brugerolles et Thierry Llobregat
- Karima Bacha et Abas Harfouche
- Hélène Tran et Vincent Bonnet

Décès

- Marie Sabot
- Yolanda Vendrame
- Paulette Daubresse
- Luce Trébeau
- Jeanne Laporte
- Marie Viéro
- Geneviève Chassang
- Mouloud Belhamici
- François Garat
- Simone Coudray
- Aline Ramillon

François Garat n'est plus



Ancien combattant, président de l'Union nationale des combattants (UNC) de la ville depuis 2006, François Garat s'est éteint le 16 juillet dernier, à l'âge de

81 ans. « J'appréciais chez vous l'homme de passion aux convictions bien trempées que vous exprimiez sans détour, avec sincérité et franchise. Votre intelligence des idées et de la vie vous invitait naturellement au dialogue sans exclusive d'aucune sorte » a déclaré Guy Pettenati, ancien maire, à l'occasion de ses obsèques le 23 juillet dernier à l'église Sainte-Colombe qui se sont déroulées en présence de nombreux anciens combattants. Considéré comme un homme sympathique, très franc et serviable par ceux qui l'ont côtoyé, il appréciait particulièrement être entouré de ses amis. Après avoir fait la campagne Algérie-Maroc, il était devenu expert en matériel de travaux publics et vivait à Chevilly-Larue depuis 1978. Malgré la maladie, il avait tenu à continuer d'assumer ses responsabilités dans le mouvement des anciens combattants. Nos condoléances vont à sa femme et son fils.

UNE URGENCE MÉDICALE ?

sami CHEVILLY-LARUE le service d'accueil médical initial vous accueille du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et jours fériés de 8h à minuit.

COMPOSEZ LE 15

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Chevilly-Larue Fresnes HAY

Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
01 45 60 18 00

▶ **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

▶ **mardi de 13h30 à 18h30**

▶ **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

▶ **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil/ Elections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

COLLECTE 2015 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 7 octobre

Secteur 2 : 16 septembre

Secteur 3 : 3 septembre

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2015

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :

Les mercredis 16/30 septembre

Secteur 2 & 3B :

Les mercredis 9/23 septembre

et 7 octobre

▶ **Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.**

Le calendrier complet de l'année 2015 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr - rubrique *Environnement*.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) assistant(e) maternelle
- ▶ Un(e) responsable de la maintenance des bâtiments et de la maîtrise de l'énergie
- ▶ Un(e) directeur du service Jeunesse
- ▶ Un(e) ambassadeur du tri
- ▶ Un(e) journaliste

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame la Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).



Santé

Séance de vaccination gratuite

Êtes-vous à jour de vos vaccinations ? Toute la vie, en fonction de votre âge et de votre situation, il existe des vaccins pour vous protéger de maladies qui peuvent être graves.

Une séance de vaccination gratuite et sans rendez-vous est organisée à Chevilly-Larue, au Service d'accueil médical initial (Sami).

Mercredi 9 septembre 10h/15h

- Sami : 1, rue de Verdun à Chevilly-Larue. Plus d'informations auprès du service Retraités-Santé-Handicap au 01 45 60 18 97

Halte-relais France Alzheimer

La ville accueille sur son territoire une halte-relais mise en place par l'association France Alzheimer Val-de-Marne, une fois par mois à la salle Jacqueline Auriol. Grâce à cette halte-relais les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs proches disposent désormais d'un lieu de soutien, d'écoute et d'échange par le biais de l'organisation de temps d'activités et de convivialité. Les malades accueillis par des bénévoles sont occupés à des activités ludiques et créatives pendant que les aidants rejoignent la psychologue chargée d'accueillir le groupe de parole.

- Haltes-relais le 2^e jeudi de chaque mois de 14h30 à 17h30 à la salle Jacqueline Auriol (1, avenue Georges Guynemer).

Prochaines dates :

10 septembre, 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre.

- Renseignements : siège de l'association
4, rue Maréchal Vaillant 94 130 Nogent-sur-Marne
(01 48 72 87 82)
- alzheimer.val-de-marne@wanadoo.fr
www.francealzheimervaldemarne.org



PROCHAINE DATE :

**SAMEDI 26 SEPTEMBRE
DE 9H À 12H**

Permanences impôts

- ▶ Sans rendez-vous les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les jeudis de 8h45 à 12h au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Hay-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

- ▶ Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :

- ▶ Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace commun des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

- ▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

- ▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.
- ▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS Association des Résidents Sorbiers-Saussaie

- ▶ Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

- ▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.
Maison pour tous – 23, rue du Béarn.
- ▶ Contact et renseignements :
cnlsorb-saus94550@orange.fr
<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>

